



Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Rapport Développement Durable 2022

(version provisoire)



PRÉSENTATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

BASE JURIDIQUE

- Article 255 de la **Loi « Grenelle 2 »**, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.
- Décret n°2011-687 du 17 juin 2011
- A l'occasion du **débat d'orientation budgétaire**, présentation d'un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable :
 - un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
 - un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
 - l'analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

- Rédaction collaborative avec les DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable.
- Rapport bâti suivant le référentiel international de l'agenda 2030
- Finalisation après débat en conseil et publication sur site internet www.capexcellence.net



CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Délibération du 04 novembre 2011 pour la réalisation d'un Agenda 21.
- Démarche :
 - à décliner à l'ensemble des schémas et plans stratégiques
 - à intégrer dans l'ensemble des politiques communautaires
- Démarrage par le volet Climat Energie via le Bilan des émissions de GES (réalisé en 2012) et le PCET (Plan d'actions validé en 2014) incluant la démarche Cit'ergie.
- **2015** : procédure d'attribution du marché pour l'élaboration de l'A21
- **2017** : sensibilisation et formation du personnel et des élus / démarrage du diagnostic
- **2017**: lancement de la concertation grand public à travers le forum A21
- 2018: Bilan du PCET /Nouveau référentiel agenda 2030 définition du projet territorial de développement durable
- **2019**: lancement de la déclaration d'intention de révision du PCAET
- **2020** : Lancement de la révision de la stratégie climat: élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- **2021**: Labélisation Territoire Engagé transition Ecologique Climat Air Energie 3 étoiles (Ex Cit'ergie)
- **2022-2025** : Engagement de Cap Excellence au travers d'un partenariat avec l'ADEME pour la dynamisation de sa politique territoriale durable (Contrat d'Objectif Territorial – Labélisation Economie Circulaire et renouvellement du label Cit'ergie)



CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, la collectivité à l'obligation de présenter un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable au travers d'un/une:

- bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
- bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
- analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- présentation de perspectives d'évolution

Format du rapport DD

- Les référentiels Développement Durable internationaux et nationaux ayant évolués, **le rapport DD de Cap Excellence sera désormais élaboré sur la base des objectifs DD de l'agenda 2030.**
- **17 objectifs** sont définis à l'échelle internationale
- Le rapport DD devra donc **présenter notre contribution à l'atteinte des objectifs** généraux, tant en interne qu'en externe



LE RAPPORT DD est l'occasion :

- de **faire l'état des lieux en matière de développement durable;**
- d'une **meilleure appropriation des finalités du développement durable par les élus, services, agents et partenaires** de Cap Excellence.



**CABINET****DG****Direction Générale****Bruno PIERREPONT, Directeur Général****DGADD****Direction Générale Adjointe Développement Durable & Aménagement de Territoire****Odyle ESPAGNET BATA, Directrice Générale Adjointe****DGPRU****Direction Générale du Pôle Renouvellement Urbain & habitat****Andrée COZEMA, Directrice Générale Adjointe****DGARM****Direction Générale Adjointe Ressources & moyens****Olivier ELIEZER, Directeur Général Adjoint****DGAES****Direction Générale Adjointe Prospectives, Europe & Stratégies****Jocelyn JALTON, Directeur Général Adjoint****DGASC****Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de vie****Hélène DANDO, Directrice Générale Adjointe****DGAET****Direction Générale Adjointe Développement Economique, Tourisme & Prospective****Carole NANNETTE, Directrice Générale Adjointe****DGST****Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de vie****Bernard LUBETH, Directeur Général Adjoint**

BILAN INTERNE

LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

ANNÉE 2022

■ Budget Principal

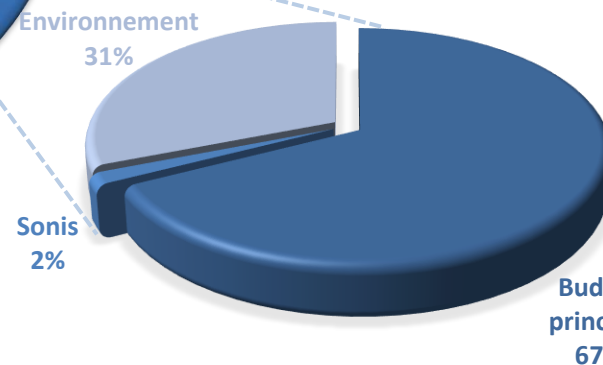
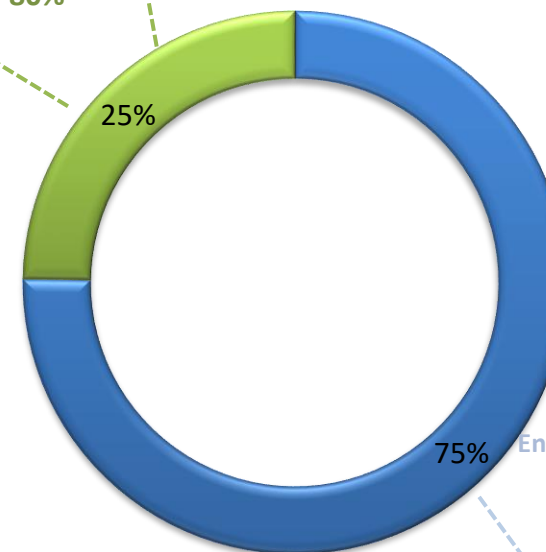
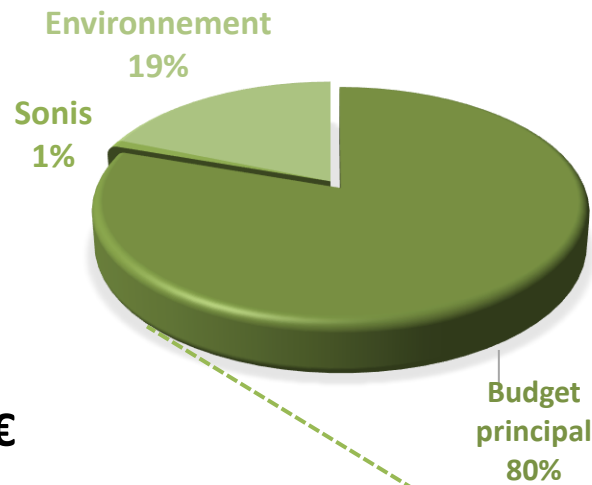
- Fonctionnement : **69 486 265€**
- Investissement : **27 213 890€**

■ Sonis

- Fonctionnement : **1 612 079€**
- Investissement : **314 722€**

■ Environnement

- Fonctionnement : **31 816 580€**
- Investissement : **6 369 345€**



- Fonctionnement
- Investissement

ACTIVITÉS DES SERVICES COMMUNICATION ET CRÉATION GRAPHIQUE

ZOOM SUR LA DARCOM



La Direction Générale

Rappel des missions de la Direction de la communication :

- L'accompagnement des pôles dans la mise en place de leurs actions
- La promotion des actions et des missions des différents pôles de l'établissement
- Le relai des informations relatives aux activités de l'établissement en direction du personnel
- L'organisation ou la coordination d'évènements
- La création et la diffusion de supports de communication
- Le relai d'informations vers la presse
- La veille médiatique

Bilan des documents édités en 2022: plus de 300 documents édités



- 67 visuels éditions interne/externe
- 62 visuels communiqués
- 52 visuels actions
- 32 visuels goodies
- 15 encarts presse
- 39 communiqués de presse
- 24 communiqués pour les RS
- 10 invitations presse
- Le livret d'accueil du transport scolaire
- Les fiches d'inscription du Centre Culturel de Sonis
- Fascicule sur le risque inondation



ACTIVITÉS DES SERVICES COMMUNICATION ET CRÉATION GRAPHIQUE

ZOOM SUR LA DARCOM



La Direction Générale

■ Réalisation de films : 37 films en 2022

Le service communication réalise des films en interne et coordonne la réalisation des films confiés aux prestataires.

- **27 films ont été réalisés en interne** pour diffusion aux agents et/ou au grand public
- **10 films ont été réalisés par des prestataires**

■ Reportages photos

Le service communication réalise des reportages photos.

En 2022, **une cinquantaine de reportages photos ont été réalisés pour diffusion aux agents et/ou au grand public**

■ Quelques actions fortes dont elle a fait la promotion :

- Carnaval 2022 (janvier/mars)
- Le Marathon de la Rivière Salée (février)
- Manjé a Toupiti (mars)
- Retour en ville (mai)
- Les journées de l'agrobusiness (juin)
- Présentation du projet Renaissance By Caribbean Cinémas (juillet)
- Mois du développement durable (octobre)
- Randonnée Chimen an Nou (octobre)
- Challenge Chimen an Nou (octobre)
- On Ti Kozé à Marie-Galante (octobre)
- Campagne PAPI (novembre)
- Route du Rhum, Destination Guadeloupe (novembre)
- Capiculture (décembre)
- Jou a Tradisyon (décembre)



Les nouveaux réseaux sociaux de Cap Excellence



Notre compte Twitter est récent.
Il compte **150 abonnés**. Nous y
partageons des actualités politiques.



Notre compte LinkedIn nous sert à
partager des informations aux
professionnels (aide à la création
d'entreprises, ouverture dominicale des
commerces...).
Il compte **790 abonnés**.



Notre compte Instagram compte
1 131 followers.
Nous mettons en avant les actions de
Cap Excellence sous forme de visuels,
réels (courtes vidéos au format
portrait). Nous gardons également
contact avec les administrés par le
biais des messages privés.



Notre compte Tiktok a vu le jour
en fin 2022.
Il compte **9 abonnés**. Les vidéos
concernent des rétrospectives, des
habillages de spot radios, des rubriques
"au coeur de", etc...



La Communauté d'Agglomération dispose de l'une des assiettes fiscales la plus large détenue par une administration locale en Guadeloupe, soit environ 153.420 contribuables et une recette fiscale de 82.993.197 € pour l'année 2022. Avec un maintien du dynamisme des bases et une croissance des recettes pour l'année 2022, CAP Excellence détient l'une des clefs du financement des actions à porter en faveur de développement durable. Ci-dessous la synthèse des évolutions :

Evolution de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :

- Réglée par les entreprises ou les personnes qui exercent une activité professionnelle non salariée, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition. En 2022, la CFE est la 1ère recette fiscale du budget principal, elle représente 20 400 établissements pour **une recette de 21 590 324 euros (+2%)** avec un taux maintenu à 24,94%.
- Globalement la CFE est une recette constante malgré la diminution de l'assiette depuis 2021 compte tenu de la réforme des impôts de production, dont les locaux industriels bénéficient d'une diminution de 50 % de leur CFE, compensée à hauteur de 2.870.533 € en 2021.

Evolution de la Taxe Sur les Surfaces Commerciales TASCOM

- En 2022, le montant de la TASCOM était de 2 23 547. Malgré une perte d'assujettissement de 11 établissements le niveau de la recette est tout de même maintenu. De plus on observe depuis 2020 un chiffre d'affaires des entreprises en net recul entraînant notamment de forte variation du nombre d'établissement allant jusqu'à 90 en 2020. Plusieurs hypothèses peuvent accréditer cette situation.

TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES (TFC)

Instaurée en 2015 dans le cadre d'une politique globale de dynamisme territoriale et plus singulièrement pour une revitalisation du centre-ville, la TFC était de 295.585 euros en 2020, 335.443 euros en 2021 et de **350 713 euros en 2022 (+ 4,55)** Nous enregistrons une dévitalisation du centre-ville de Pointe-à-Pitre et une croissance de la vacance commerciale sur l'ensemble des villes membres.

La mise en place de cette taxe a pour objectif d'inciter les propriétaires à exploiter ou à louer leurs biens dans le cadre de la stratégie de développement économique des territoires pour lutter contre la vacance commerciale.



TAXE SUR LE FONCIER BATI (TF)

Le taux d'imposition communautaire appliqué sur notre territoire est de 0,5% - L'un des plus bas du département

- En 2021, la base TF de Cap Excellence = 149 627 142 € pour une recette 722 137 €.
- En 2022, la base TF de Cap Excellence est de 150 581 000€ pour une recette en 2022 de 754 954 € (+4,54%).

TAXE D'HABITATION (TH)

- Avec une compensation d'Etat maintenue à l'euro près et la suppression définitive de la TH en 2023, cette recette devrait se stabiliser autour de 11.000.000,00 € environ.

La compensation par une fraction de la TVA soit 9 531 025€ en 2022, fait perdre aux EPCI le bénéfice du levier taux anciennement de 11,71%.

Avec une assiette à 2 204 619 €, la recette totale de la TH est **de 11.735.644 € en 2022 (+4,61 %)**

TAXE D' ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

Cette recette affectée est mobilisée uniquement pour le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères et assimilées. Afin de converger vers un taux pivot, une procédure d'harmonisation progressive des taux par ville a été mise en place

La répartition des taux par ville pour 2022 est la suivante: Les Abymes 19,82%, Baie-Mahault 19,12%, Pointe-à-Pitre 16,85%.

Le produit de la recette TEOM a connu un rebond en 2022 avec l'augmentation des taux.

- En 2021 la base de TEOM est de 147 511 636€ pour une recette de 23.723.459€ .
- En 2022 la base de TEOM est de 152 553 138 pour une recette de 29 092 764 € (+22,21%)





LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISE (CVAE) :

- La loi de finances pour 2023 a prévu une suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en 2024 dans le but d'une reconquête industrielle et d'un soutien à l'activité économique. Cette cotisation concerne les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 152 500 € et est calculée sur la valeur ajoutée réalisée par l'entreprise.

En 2022 la recette représente pour CAP Excellence **10 122 071€ pour 3495 établissement assujettis (-2,82%)**.



LES CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 500 participants aux différentes manifestations
- Budget total pour les projets : 21 millions
- Participation et organisation à 11 manifestations

2022, QUELQUES TEMPS FORTS...

- Réunion publique pour présentation du projet et du lauréat de l' appel à projets pour la renaissance 2
- Information des porteurs de projets aux journées de l'agrobusiness
- Concertation publique a Marie-Galante sur la production des produits locaux
- Présentation aux demandeurs d'emplois des métiers de l'agro-transformation
- Participation a la mise en place du tiers lieu nourricier de Marie-Galante
- Participation au jury de l'université des Antilles au projet alimentaire d'étudiants
- Participation à la semaine de l'industrie auprès de lycéens
- Présentation aux élus communautaires du projet du tiers lieu « Audacia connect »





CartoCap
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

LE PÔLE SIG DE CAP EXCELLENCE PARTICIPE A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU TERRITOIRE

ZOOM SUR LE PÔLE SIG

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DGADD

ACTIONS RÉALISÉES:

- **Formation d'une trentaine d'agents** de Cap Excellence répartis dans au moins une direction par Direction Générale Adjointe
- **Formation des instructeurs de permis et de la police de l'urbanisme de la Ville des Aymes** à l'utilisation du Porté à connaissance inondation via le SIG
- Création de 8 cartes thématiques

Temps fort CartoCap :

- **9700 consultations de cartes** sur CartoCap dont :
 - ✓ 4864 par le Grand Public
 - ✓ 4836 par les agents de l'agglomération, communes membres et partenaires
- **303 impressions** de cartes en PDF

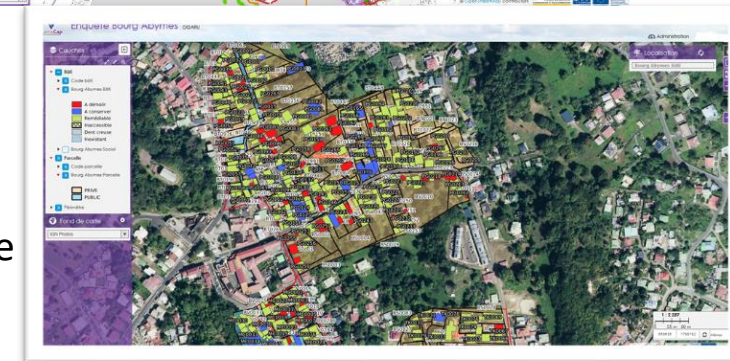
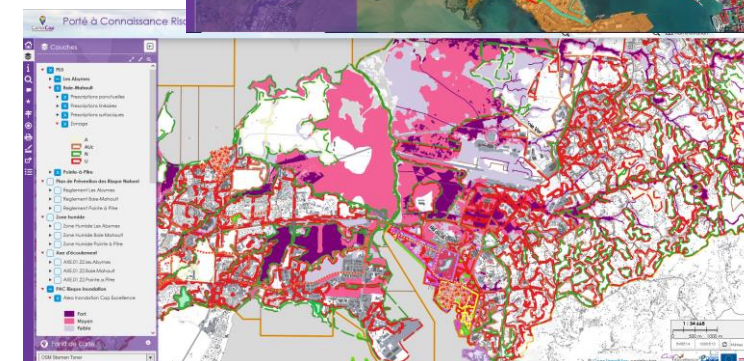
Temps fort du Pôle SIG

- **19 Cartes PDF créées** pour différentes directions
- **8 Cartes publiées** sur CartoCap
- **10 ensembles de données transmises aux prestataires**
- **2 ensembles de données récupérées** des livrables de prestataires.

Actions programmées:

- Diffusion d'un atlas cartographique du territoire afin de valoriser les travaux réalisés par le pôle SIG
- Formation des élus communautaires au SIG

CHIMEN AN NOU



Le Plan pluriannuel d'investissement de la Maîtrise de l'énergie de Cap Excellence (application du Décret tertiaire)

ZOOM SUR LE PPI MDE



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DGADD

Contexte

- La loi Elan, prévoit dans son article 175 une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique via le décret tertiaire. Elle concerne tous les bâtiments à usage tertiaire, et dont la surface de plancher est supérieure ou égale à 1000 m². Il s'agit pour ces bâtiments de **réduire leurs consommations d'énergie de 40 % à horizon 2030** puis de **50 % en 2040** et enfin **60 % en 2050** et ceci par rapport à une année de référence.

Actions réalisées:

- Audit énergétique, réalisé en 2020 sur 15 sites occupés par Cap Excellence, permettant d'identifier, par typologie de travaux, les différents secteurs sur lesquels il était possible de faire des économies d'énergie.
- Élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement MDE (PPI MDE) sur 4 ans, spécifique à Cap Excellence, intégrant les travaux de rénovation, les remplacements d'équipements, la production d'énergie photovoltaïque et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Renseignement de la plateforme OPERAT de l'ADEME en lien avec l'application du décret tertiaire. OPERAT est la plateforme permettant de rassembler les données à l'échelle nationale afin de bénéficier à termes de préconisations d'améliorations énergétiques

Coût du PPI MDE :

- Investissement : **927 548 €**
- Fonctionnement : **141 424 €**



Action programmée:

- Amélioration de la mesure des consommations permettant d'évaluer les efforts de sobriété énergétique (en lien avec l'AAP PALETUVIER)
- Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques



CAP'Europe Newsletter n° 4

Mai 2022

Gardons un Cap D'excellence !

Dans un monde complexe et en perpétuelle mutation, rempli d'incertitudes et de turbulences, l'Europe constitue une zone de stabilité politique, économique et sociale, propice au développement et à la cohésion des territoires.

La situation internationale actuelle nous conforte dans l'idée que l'interdépendance est devenue la règle dans un monde globalisé où nul ne peut se suffire à lui seul.

Notre statut de RUP nous procure certains avantages indéniables quand bien même les dispositifs d'aménagement prévus à l'article 349 du TFUE restent en deçà de nos attentes en matière d'adaptation des règles et procédures communes. Pour autant, notre territoire doit tout mettre en œuvre pour capter au maximum les bénéfices des politiques publiques Européennes du prochain PO 21/27.

Dans quelques semaines ce programme sera approuvé, mais dès aujourd'hui nos services doivent anticiper et préparer les dossiers qui seront présentés en cofinancement.

La raréfaction des ressources budgétaires publiques et l'ampleur des chantiers qu'il nous revient de réaliser doivent nous conduire à une mobilisation forte autour de ces enjeux.

Au sein de la DGAPEPS, avec la finalisation du projet de territoire et son plan d'action, le CRTE, le pilotage du CCT et du PO, nous avons pris toute la dimension de ces nouveaux défis que nous voulons partager avec le plus grand nombre.

C'est ensemble, en mobilisant nos moyens et notre intelligence collective que nous pourrions réussir les challenges qui nous attendent au cours des prochaines années, pour améliorer le bien-être des habitants par une meilleure cohésion sociale et territoriale.

S'achève ainsi le cycle des newsletters « Cap'Europe », mais nous continuerons à diffuser la culture Europe au sein des services pour accompagner les projets.

Bonne lecture de ce dernier numéro !

Jacelyn Jalton, DGAPEPS

Carole Taoum, Direction Europe



La Direction Europe et Partenariats Stratégiques a axé son année 2022 sur quatre objectifs :

- La consolidation des procédures liées au montage, au suivi et à la gestion des dossiers de financements avec la réalisation d'un webinaire dédié aux contrôles et audits et à l'archivage et à la réalisation de plusieurs documents supports dont la diffusion est prévue en 2023 parmi lesquels : un guide interne d'élaboration d'un projet européen et un répertoire des subventions d'Etat.
- Le renforcement des partenariats extérieurs avec l'appui technique et en ingénierie à destination de porteurs de projets publics et privés du territoire (Piscine Intercommunale, Agro transformateurs, Centres sociaux et de loisirs etc.)
- La poursuite des travaux du CRTE de CAP Excellence avec le recrutement d'une Cheffe de Projet rattachée à la Direction Europe et l'installation en 2023 de la comitologie du contrat + préparation de la V2 du CRTE
- Un suivi des conventions en cours avec un premier bilan des opérations financées et la mise en place des premières négociations sur les programmations à venir particulièrement PO FEDER FSE+ 21-27 et CCT 2024-2027



Distribution de boîtes de masques de protection grâce au dispositif co-financé par le FSE « CAP'Covid » au bénéfice des agents de CAP Excellence dans le cadre de la lutte contre le covid-19. Montant du co-financement européen : 235 582 € soit 74% du coût total de l'opération.



5 orientations stratégiques qui traduisent la vision des élus communautaires et communaux



« CAP EXCELLENCE TERRITOIRE DURABLE, REUSSIR LES TRANSITIONS D'AVENIR.

DESSINONS ENSEMBLE L'AGGLOMERATION DE DEMAIN »

Le projet du territoire représentera la matrice des politiques communautaires, le document de référence des interventions structurantes et quotidiennes de la communauté d'agglomération et de contractualisation avec les partenaires. Il a pour **objectifs** :

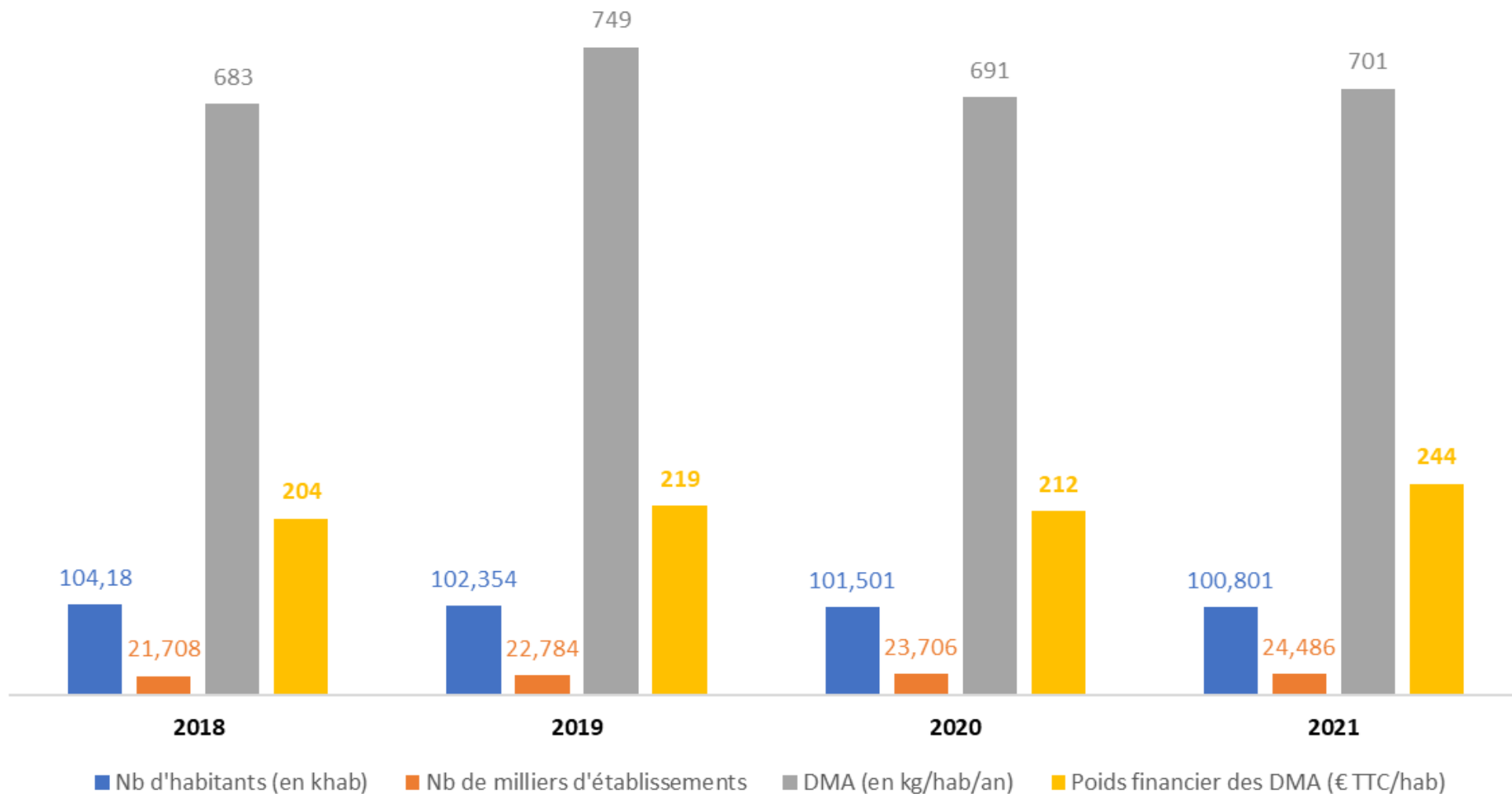
- D'être un **document de référence** des interventions structurantes de Cap Excellence.
 - Être ainsi un **outil de dialogue** et un **support de communication** auprès des administrés, ainsi que les usagers de l'agglomération.
 - D'être de portée **opérationnelle** en identifiant les actions prioritaires et **les moyens à mobiliser**
 - De déterminer **la vision du développement et de l'aménagement de l'agglomération** lors des 15 prochaines années
- Le projet de territoire de Cap Excellence a été **adopté à l'unanimité au conseil communautaire du 16 décembre 2022.**



La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

DGASC

Chiffres Clés des déchets de 2018 à 2021



*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés



971-200018653-20230329-20230302399-DE
 Accusé de réception exécutoire
 Réception par le préfet : 30/03/2023
 Affichage : 30/03/2023
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 ABYMES - BAIE-MAHAULT - POINTE-À-PITRE

ZOOM SUR

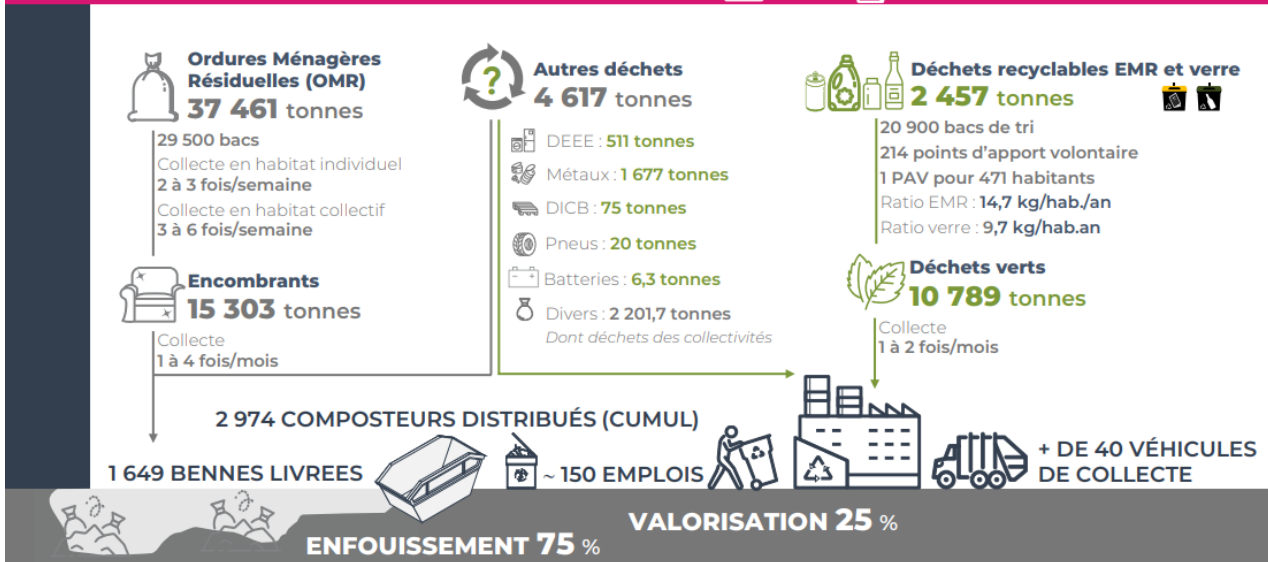
La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

DGASC

LES CHIFFRES CLÉS 2021

 100 801 habitants	 24 486 établissements
 3 villes 130 km ²	 4 déchetteries et plateformes

VOLET TECHNIQUE DMA 70 627 tonnes 701 kg/hab./an



VOLET FINANCIER DMA 244 € TTC/hab. 348 € TTC/tonne

 Recettes Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 23 691 385 € Autres : 506 619 €	 Dépenses Fonctionnement 24 284 765 € TVA : 272 290 €
--	--

Budget total **24 557 057 €**

*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés



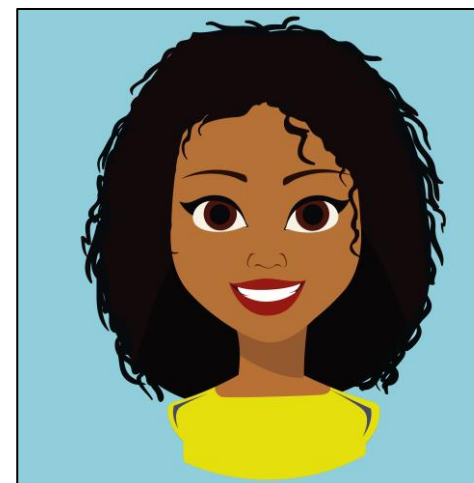
ZOOM SUR



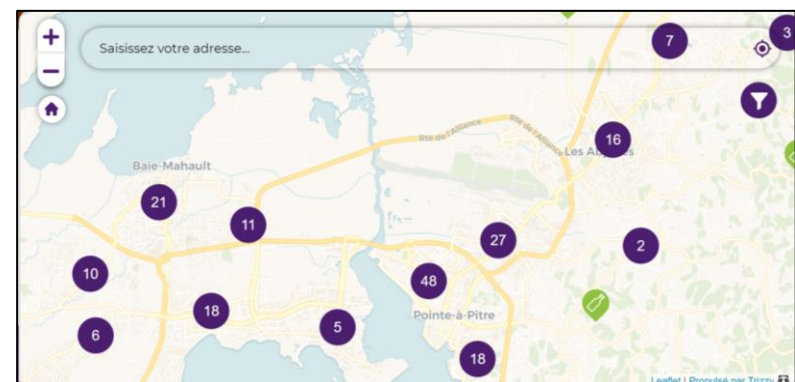
La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie DGASC

2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

- Communication autour de Gaëlle, l'assistante virtuelle du service Déchets
 - Conception et diffusion d'une vidéo sur Youtube
 - Ajout de **nouvelles fonctionnalités**
 - **Géolocalisation** des Bornes d'Apport Volontaire grâce à l'outil CartoCap



- Janvier - Octobre 2021 : Réalisation de la vidéo motion de présentation de Gaëlle
- Mars 2021 : Visuel sur la façade du siège de CAP Excellence



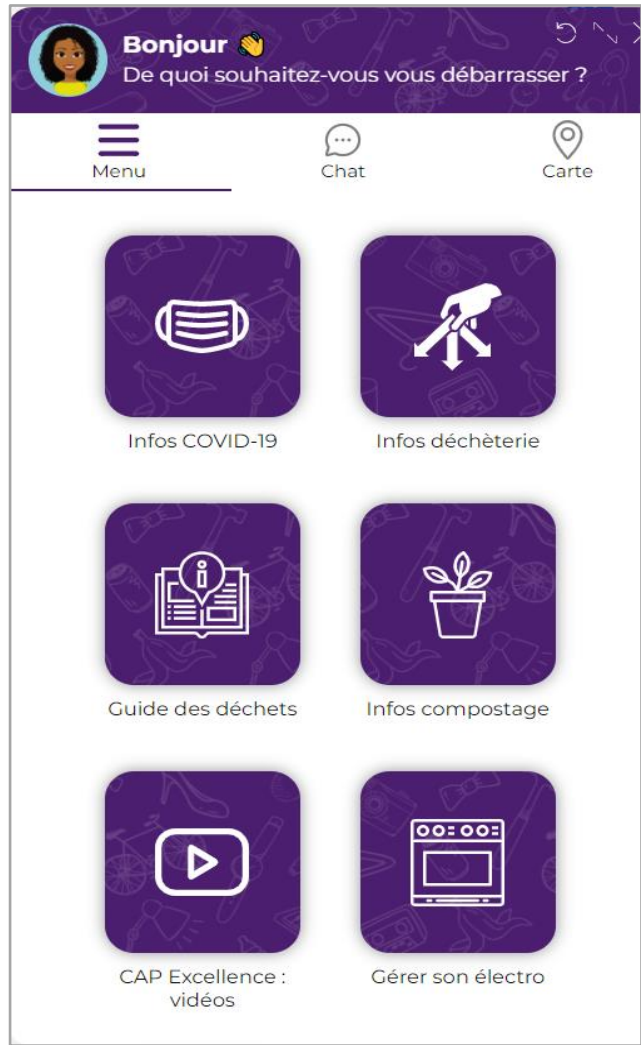
Diffusion à programmer sur

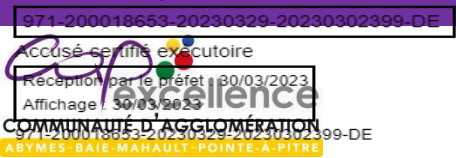


ZOOM SUR



La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie DGASC





La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

DGASC

2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

- Expérimentation de la gratification du tri avec le déploiement de 2 Solarcubes à Destrellan et Milenis : + d'1,5 million de bouteilles en plastique rapportées
- Poursuite de la mise à disposition de **stop pub**
- Poursuite de la **mise à disposition de bacs de 360 L** pour limiter le volume de déchets collectés en entreprises
- Poursuite de la **distribution de composteurs** aux Abymes et à Baie-Mahault

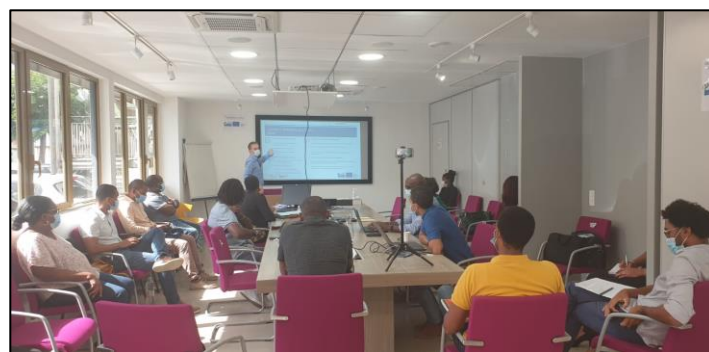


La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

DGASC

2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

- **Ateliers collaboratifs** avec les autres directions de l'EPCI (DGARU/DGATS/DGADD) et les élus – Objectif : Identifier et hiérarchiser les enjeux et les défis du territoire de CAP Excellence autour de la gestion des déchets afin de construire un programme global d'amélioration de la qualité des prestations rendues, en utilisant des techniques et procédés innovants de **design de service**.





La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

Renforcement de l'identité visuelle du service : marquage des véhicules de collecte

DGASC



LES CHIFFRES CLÉS 2021

L'année 2021 a été particulièrement impactée par les **mouvements sociaux** :

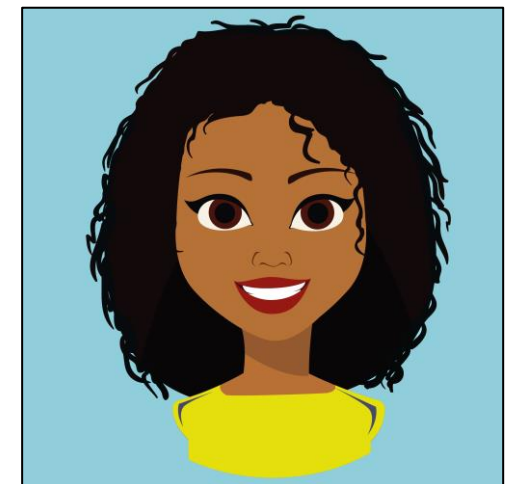
- Mouvement UGTG dans les collectivités territoriales du 02/02 au 15/06 qui a conduit à fermer les locaux et ou interrompre certains services (déchetteries de Petit-Pérou, mise à disposition de bennes à domicile, livraisons de composteurs, etc.) → **impact sur les données techniques et les tonnages**
- Blocages sociaux en Novembre et Décembre 2021 : **incendies de plusieurs centaines de bacs OMR** contraignant à mettre en place des bacs de **remplacement en urgence et des collectes exceptionnelles** de déchets au sol, notamment à Pointe-à-Pitre, pour éviter une crise sanitaire.

Avec une **diminution** concomitante **des moyens humains** (sortie de la crise Covid compliquée, nombreuses absences...), **matériels** (véhicules), **et des conditions de travail** des directeurs et responsables (qui se sont efforcés d'assurer la continuité du service) particulièrement éprouvantes.



2022, QUELQUES PROJETS...

- Mise en œuvre du **Plan de formation des agents**
 - Fondamentaux français - Expression orale et écrite
 - Accueil des usagers
 - Compétences numériques - Bureautique (Word/Excel)
 - Management / Gestion de projet
- Démarrage du développement d'outils de **modernisation du service Déchets** (livraison courant 2023) :
 - Calendrier interactif des collectes
 - Portail usagers
 - Application mobile de suivi des bornes d'apport volontaire





OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour

49,7 % des ménages de Cap Excellence vivent en dessous du seuil de pauvreté national (moins de 1000€ par mois)*

**Source Analyse des Besoins sociaux de Cap Excellence*



1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient



■ Actions réalisées dans le cadre du contrat de ville de Cap Excellence contribuant à l'atteinte des objectifs en 2022 :

Les actions du contrat de ville 2022 contribuent à l'accompagnement et à la protection sociale des populations des quartiers prioritaires (7 QPV) et des quartiers de veille active (11 QVA), dans différents axes des trois piliers thématiques : Cohésion sociale ; Emploi et développement économique ; Amélioration du cadre de vie.

■ Pilier Cohésion sociale :

140 projets (en convention pluriannuelle et annuelle) ont été soutenus sur les axes thématiques suivantes : l'accès aux sports et aux activités physiques ; l'éducation et la réussite éducative ; la prévention de la délinquance ; les actions citoyennes ; la prévention et l'éducation à la santé et la lutte contre les exclusions ; la culture et les expressions artistiques.

- ✓ Exemple : le projet « Favoriser la participation des habitants en contribuant à l'épanouissement des familles et des individus », de l'association Fromager agréée « espace de vie sociale » - Action de lien social à l'échelle du quartier de Lacroix aux Abymes : financement CAF et contrat de ville.
- ✓ Exemple : le projet « Bien vieillir avec une alimentation saine et une activité adaptée » déployé par la Ville de Baie-Mahault en direction des habitants des QVA, et proposant un accompagnement-sensibilisation en matière de nutrition et d'activités physiques pour les personnes âgées,

■ Pilier Emploi, insertion et développement économique :

22 projets (annuels et pluriannuels) sur les axes insertion, emploi et création d'activités dans les territoires prioritaires : cartographie des structures de l'économie sociale et solidaire dans les QPV ; chantier d'insertion pour l'entretien des espaces verts ; chantier d'insertion pour le recyclage ; Atelier citoyen pour l'embellissement des quartiers ; Tiers-lieu pour l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle...

- ✓ Exemple 1 : le projet « Île y a kaz » de l'association Île y a qui vise à promouvoir l'autonomie vers l'insertion socio-professionnelle des habitants de la Sortie sud-Est de Pointe-à-Pitre, par un accueil de proximité et un accompagnement technique pour favoriser la mixité et la mutualisation des ressources du quartier...
- ✓ Exemple 2 : le projet de GUADAV « Accueil et accompagnement des victimes d'infractions pénales » par une prise en charge en lien avec les services de la justice, à l'échelle de l'agglomération.

■ Pilier Amélioration du cadre de vie et projet urbain :

16 projets (annuels et pluriannuels) sur les axes : Développer des actions pour l'appropriation de l'espace public par les habitants ; Généraliser les démarches de GUP participatives et partenariales ;

- ✓ Exemple : les projets de jardin de proximité (Associations La Tyrolienne, Faire-plus, Fromager, REV Guadeloupe...) et de le projet original en Aquaponie « Jardin d'en bas » de l'association Aquaponie Antilles sur le quartier de Lauricisque,

■ Coût des actions en 2022 : ces actions sont soutenues au titre de leur fonctionnement.

- Les projets pluriannuels ont été soutenus à hauteur de 659 700.00 euros par l'EPCI Cap Excellence, 370 500.00 euros par l'Etat (ANCT) et 518 500.00 autres partenaires.
- Les projets annuels ont été soutenus à hauteur de 563 525.00 par l'EPCI Cap Excellence, 588 750.00 euros par l'Etat (ANCT) et 239 097.00 autres partenaires.

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Travailler à la pérennisation des projets par la mobilisation de financements de droit commun ; conforter l'ingénierie des associations opératrices, et la lisibilité des publics,





- 1.4** D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, **aient les mêmes droits** aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, **à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété**, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
- 1.5** D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et **réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité**

1 PAS DE PAUVRETÉ



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- **Poursuite de la stratégie foncière et immobilière – Validation des orientations stratégiques**
- **SCoT : Validation de la stratégie d'aménagement du territoire à l'horizon 2030**
- **Relevés post-crue et submersion marine et propositions de travaux d'urgence**
 - En 2022, près de 140 relevés post-crue réalisés dont 110 qui ont fait l'objet d'un nivellement :
 - Fev 2022 : 12 relevés (+ rédaction d'une note en lien avec les champs de compétence GEPU / GEMAPI)
 - Avril 2022 : 99 relevés
 - Aout 2022 : 9 relevés
 - Septembre 2022 (Fiona) : 20 relevés
- **Note pour préparation entretien avec Ministre / Directeur de Cabinet du Ministre des OM avec propositions de travaux d'urgence**

■ Actions programmées:

- Fiche action E1 du PCAET: préparer la réorganisation du territoire pour assurer la protection des biens et des personnes [...] sur la base des effets attendus et territorialisés du changement climatique
- Fiche action H1 du PCAET: Mettre en place un plan de communication en adéquation avec la diversité sociale du territoire (PCAET)

■ Actions proposées:

- Couplage des données d'enjeux notamment celles relatives à la population et les données d'aléas afin de réaliser une cartographie de la vulnérabilité du territoire



1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité



➤ **Réalisation de diagnostic et accompagnement pour la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtis exposés aux risques inondations : 135k€**

- Transmission du cahier des charges et de la fiche de lancement le 31 mars 2022 à la DGARM
- Signature, le 29 septembre 2022, de la convention Etat-FPRNM portant attribution d'une subvention à hauteur de 50% à Cap Excellence.
- Dans l'attente d'une attribution de la Région Guadeloupe à hauteur de 30% à Cap Excellence
- Publicité, mise en concurrence et attribution du marché lors de la CAO du 21 novembre 2022 à CALYXIS
- Démarrage de la mission au 08/02
- Objectif 60 diagnostics de vulnérabilité en 2023

■ **Coût des actions: Investissement : 135 k€**



1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité



DGADD



Sensibilisation des habitants des Grands-Fonds aux risques inondations - Edition 2022 : 60 k€

- Délibération du 18 novembre 2022, approuvant groupement de commandes et la désignation de la CANGT comme coordonnateur
- Campagne de sensibilisation du 21/11 au 05/12/22

Coût des actions : 60 k€



Sur Guadeloupe 1ère



Sur Canal 10



Via les communiqués de presse





OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Investir dans ces exploitations constitue donc un moyen considérable d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que accroître la production alimentaire pour les marchés locaux et mondiaux

410 exploitations agricoles pour 1 670 ha de surface agricole - 87 % sont des micro exploitations - Stabilité des surfaces et du nombre d'exploitations depuis 2010 - 300 ETP (chefs d'exploitation, salariés, famille, saisonniers) (rapport DAAF, 2021)



2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

2 FAIM «ZÉRO»



DGADD

DGAES

- **Action réalisées:** (en lien avec la FicheD1 du PCAET / SS action2: Développer une éducation alimentaire favorable à la souveraineté alimentaire)



- Réalisation de 42 enquêtes terrain permettant d'intégrer 55 géolocalisations de producteurs locaux de proximité
- Développement des fonctionnalités de l'application
- Rédaction du contenu numérique de sensibilisation à la production et à la consommation locales
- Élaboration de la stratégie de communication
- **Budget de l'action d'investissement en 2022 : 39 385 € TTC**



- **Actions programmées:**

- LOCAP'VORE : réalisation des la phase de test et diffusion grand-public de l'application

Le projet JARDIN D'EXCELLENCE vise à aider les habitants du territoire, les associations de quartier, les porteurs de projet de jardin partagé, les scolaires ...à s'orienter vers la transition écologique.

LES OBJECTIFS

- Promouvoir les nouvelles pratiques agricoles
- Créer une dynamique de plantation locale (jardin créole)

Accompagner la population vers l'autoconsommation



2.2 D'ici à 2030, **mettre fin à toutes les formes de malnutrition**, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et **répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées**

2 FAIM «ZÉRO»



DGAES



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

« Apprentis jardiniers »

- Il s'agissait de faire une distribution de plants maraîchers et médicinaux dans le but d'alimenter ou d'inciter les établissements scolaires au jardinage.
- 52 écoles de l'agglomération ont reçu des plants
- Délibération n°2021.12.11/244 : Projet alimentaire territorial (PAT) « CAPVORE »
- Programme d'éducation alimentaire 2021

■ Coût des actions: 0€ en 2022

- Cette action a été réalisée à partir de reliquat de plants de jardin d'excellence 2021

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Sensibilisation des scolaires autour des plantes mellifères indispensables à la production des produits de la ruche

ÉLU RÉFÉRENT : M. Jean-Luc CELIGNY, Vice-président de la Commission Développement Territorial - Tél. : 06 90 64 44 75
 CADRE RÉFÉRENT : Mme Stane CLOTILDE, Directrice des Politiques Rurales - Tél. : 06 90 19 50 71
 CABINET DU PRÉSIDENT : Mme Nohémy CLOTILDE - Tél. : 06 90 09 94 50

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Réalisation d'une cartographie des jardins partagés de l'agglomération dans l'objectif de réaliser des actions de valorisation et de promotion.

Les jardins partagés sont des espaces vert conçu par les habitants du quartier. Ils ont un but à la fois socio-économique et environnemental.

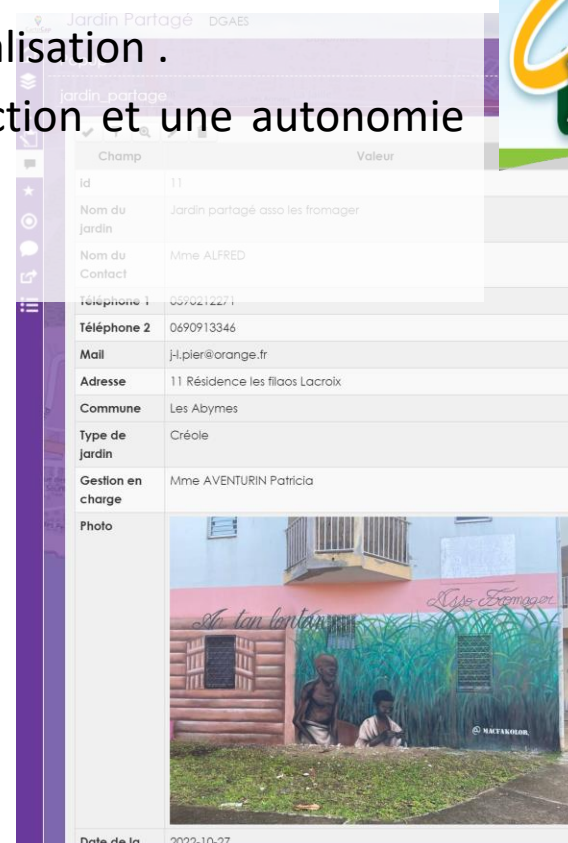
- Socio parce que c'est un moyen d'intégration et de socialisation .
- Economique parce qu'ils permettent une auto production et une autonomie alimentaire pour les habitants du quartier.

Coût de l'action: 0€

- Projet réalisé avec le soutien du Pôle SIG par la création d'une carte sur CartoCap permettant la localisation des jardins partagés du territoire et la saisie d'informations d'identification du gestionnaire et des photos du jardin.

Pistes d'amélioration proposées :

- Création de jardins partagés et d'épiceries solidaires



2.2 D'ici à 2030, **mettre fin à toutes les formes de malnutrition**, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et **répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées**

2 FAIM «ZÉRO»



DGAES

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

« Manjé a toupiti »

- Le projet « Manjé a toupiti » consiste à informer, sensibiliser et accompagner les parents ainsi que les professionnels des crèches à la diversification alimentaire des bébés en produits locaux
- Délibération n°2021.12.11/244 : Projet alimentaire territorial (PAT) « CAPVORE »
- Programme d'éducation alimentaire 2021

■ Coût de l'action (fonctionnement): 28 045€

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Séminaire à destination des parents avec des professionnels de santé
- Ateliers sur la diversification alimentaire



2.3 D'ici à 2030, **doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs**, y compris en assurant l'égalité d'accès aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

2 FAIM «ZÉRO»



- **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**

CAPICULTURE : « le miel en fête »

 - Mise en place d'un village d'exposants sur la place de l'hôtel de Ville de Baie-Mahault.
 - Table ronde sur l'avenir des pollinisateurs et de la filière Apicole
- **Coût de l'action (fonctionnement): 50 000€**
- **Pistes d'amélioration proposées :**
 - Action de redynamisation des GFA
 - Initiatives pour la mise en exploitation des terres en friche
 - Actions de promotion de l'agriculture locale
 - Soutien aux projets d'installation durable
 - Magazine de valorisation des filières

DISPOSITIF "RETOUR EN VILLE" DE CAP EXCELLENCE

DGAES

APIGUA

cap excellence
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE
 PRÉSIDIÉE PAR ÉRIC JALTON

capiculture
Le miel en fête à Cap Excellence

CONFÉRENCE, VENTE, ANIMATIONS & DÉGUSTATIONS

03 DÉC. 2022 À BAIE-MAHAULT
 09H00 LE VILLAGE DU MIEL
 PLACE CHILDÉRIC TRINQUEUR
 14H00 CONFÉRENCE : LES BIENFAITS
 DES PRODUITS DE LA RUCHE
 MÉDIATHÈQUE PAUL MADO

Cap Excellence, l'Économie au cœur de l'Action!

ÉLU RÉFÉRENT : Mme Lyliane PIQUION, Vice-présidente de la Commission Développement économique & Soutien aux Filières Économiques Innovantes - Tél. : 06 90 35 66 41 • CADRE RÉFÉRENT : Mme Slane CLOTILDE, Directrice de l'Animation & de la Promotion économiques - Tél. : 06 90 19 58 71 • CABINET DU PRÉSIDENT : M. Rudy ZOROBABEL - Tél. : 06 90 48 69 49

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et **mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production**

2 FAIM «ZÉRO»



DGAES

DGADD

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Nettoyage des GFA
- Incitation à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Opération de redensification et d'agriculture urbaine

■ Action programmée:

- Fiche E2 du PCAET: Accompagner les acteurs de l'agriculture et de la pêche dans l'évolution de leurs pratiques conformes aux effets attendus du changement climatique

Notamment en déclinant le projet Explorer à l'échelle de Cap Excellence. *Le projet EXPLORER vise à produire des connaissances originales permettant d'explorer les potentialités d'une valorisation agro-écologique et économique des biomasses résiduelles du territoire pour la transition vers une agriculture climato-intelligente*



2.3 D'ici à 2030, **doubler la productivité agricole** et les revenus des petits producteurs alimentaires, **en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs**, y compris en assurant l'égalité d'accès **aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles**

2.4 D'ici à 2030, **assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production**



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Animations de concertation et de sensibilisation auprès de différents publics

AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE :

- Partenariat avec les institutions majeures dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture
- Mise en relation des agrotransformateurs et des agriculteurs

■ Coût des actions

- Fonctionnement : 20.000 €

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Labellisation de groupements d'agriculteurs
- Actions de sensibilisation auprès des consommateurs



2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale



■ Pistes d'amélioration proposées :

- Action semencier : Création d'une banque de semences locales et de préférence endémiques
- Distribution de semences locales aux administrés de notre territoire et mise en œuvre d'un jeu concours pour promouvoir les meilleurs jardiniers locaux



Points de vigilance: Règlementation des semences et des plans très contraignante





OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

Moins d'adolescents ont des enfants dans la plupart des régions en développement, mais les progrès ont ralenti.

La forte augmentation de l'utilisation des contraceptifs dans les années 1990 n'a pas été suivie dans les années 2000



3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Lancement d'une étude relative à la qualité de l'air, intégrée au PCAET

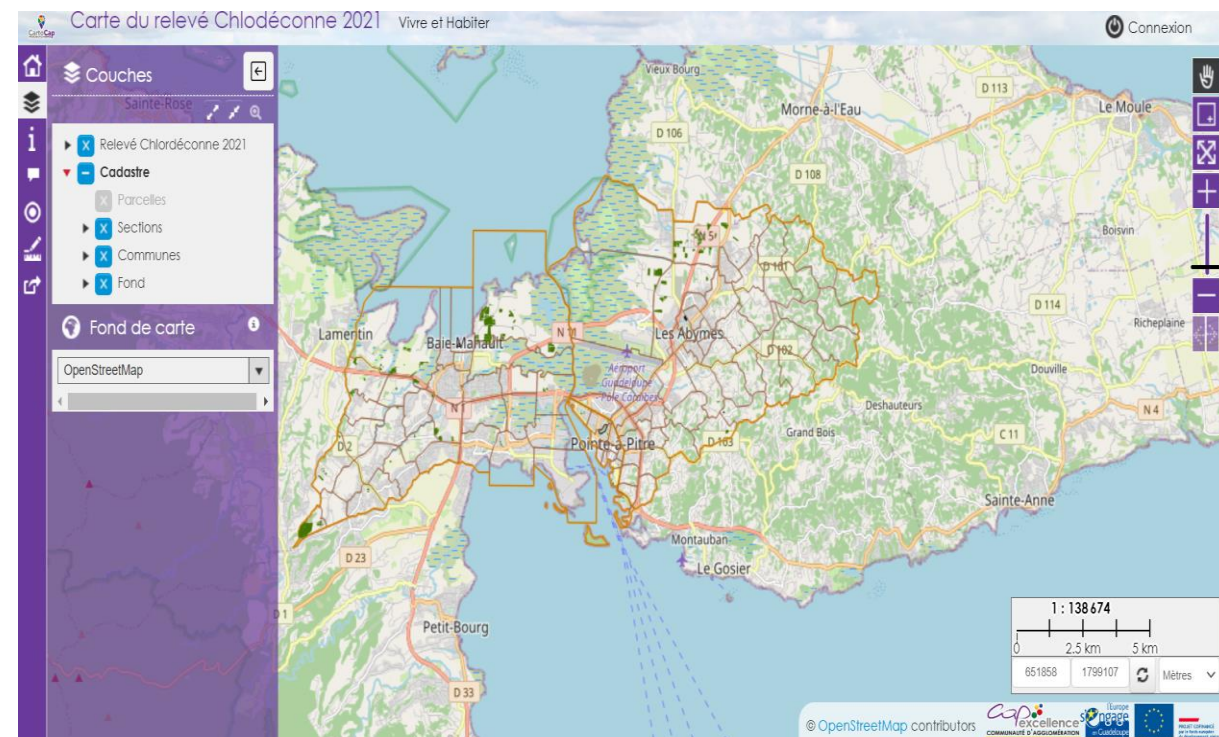


- Rédaction d'une convention de collaboration avec **Gwad'air** afin de réaliser des actions d'évaluation et de suivi de la qualité de l'air du territoire

- Publication de la carte chlอร์ดécone sur Cartocap

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Réalisation d'une action de communication de type table ronde sur la qualité des terres au regard de la contamination à la Chlordécone et sur l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire Communautaire
- Signature et promotion de la convention avec Gwad'air
- Mise en œuvre de campagne de sensibilisation à la qualité de l'air



971-200018653-20230329-20230302399-DE

Accusé de réception exécutoire

Reception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023

excellence

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ABYMES - BAIE-MAHAULT - POINTE-À-PITRE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



DGADD

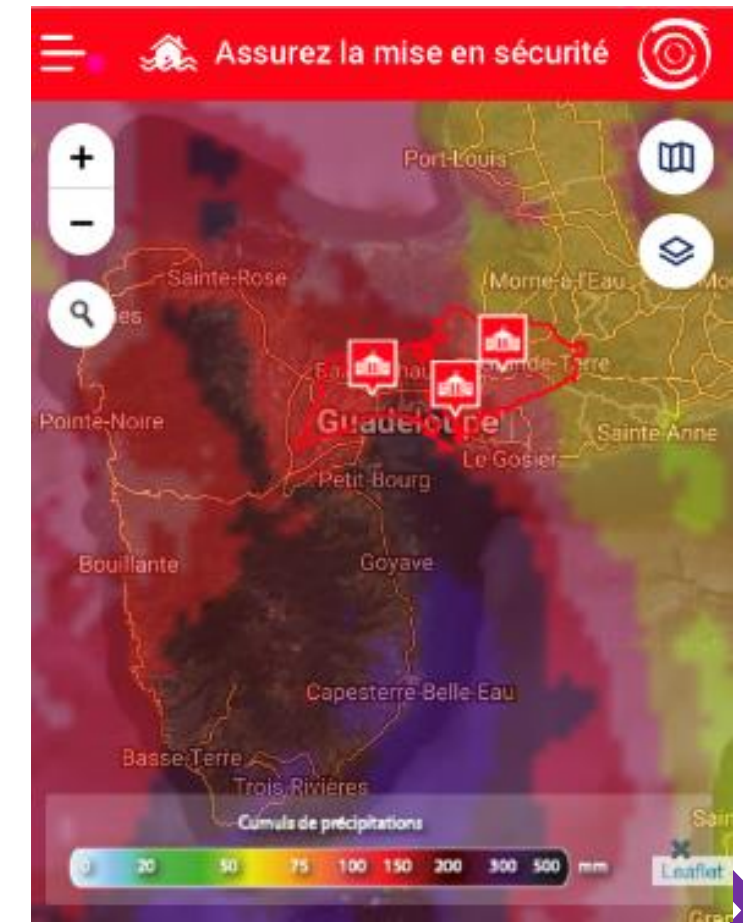
3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

▪ **Souscription à un service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques en temps réel**

- Contractualisation le 29 juin 2022
- Formation des référents le 07 octobre 2022



▪ **Coût des actions : 7,2 k€**





OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

617 millions de jeunes dans le monde manquent de compétences de base en mathématiques et en alphabétisation.





4.4 *D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat*

- **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**
 - **AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE / AUDACIA CONNECT / RENAISSANCE**
 - Offre de formation permanente
 - Sensibilisation aux différents métiers des différents filières
 - Parcours d'accompagnement des entreprises
 - Promouvoir l'offre des partenaires prévoyant des programmes de formation pour tous publics

- **Coût des actions**
 - Fonctionnement : 0 €

- **Pistes d'amélioration proposées :**
 - Renforcer l'information sur les différents métiers et les possibilités d'y accéder



4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• Projet de Zones Humides Educatives

- Validation des écrits des élèves et infographie des panneaux pour le sentier pédagogique
- Identification du positionnement des QR codes sur le site de Taonaba
- Préparation de la reproduction de l'exemplaire de l'exposition sur la mangrove en langue des signes française du collège de Gourdeliane

■ Coût des actions :

- Fonctionnement : 0 €

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Réalisation d'un sentier pédagogique sur les zones humides dans la continuité du projet Ja'riv porté par le Conservatoire du Littoral
- Amélioration de l'information aux visiteurs de Taonaba via l'installation de QR codes informant sur la faune et la flore du site



4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• Animations village de la Route du Rhum 2022

- Présentation de l'exposition sur la mangrove en langue des signes française, réalisée par le collège Gourdeliane, lors du village de la Route du Rhum
- Animation sur les écosystèmes humides lors du village de la Route du Rhum

■ Coût des actions

- Fonctionnement : 1092,50 €

■ Pistes d'améliorations proposées :

- Contribution au forum Education au Développement Durable de la Guadeloupe les 27 et 28 avril 2023



4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

■ Pistes d'amélioration proposées :

• Contribution de Cap Excellence en faveur de la promotion du développement durable de son territoire

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Paysage, Cap Excellence projette, au titre de l'Objectif de Qualité Paysagère n°6, de « Faire du Plan de Paysage le projet de tous ». A ce titre, les principes généraux d'actions suivants sont notamment proposés : Encourager la découverte et la connaissance des paysages du territoire ; Renforcer le savoir-faire et sensibiliser les acteurs communautaires.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU .../... NOVEMBRE 2022
DECISIONS STRATEGIQUES ET FINANCIERES DU PROJET DE PLAN DE PAYSAGE

Présentation des Objectifs de Qualité Paysagère

OQP 6 FAIRE DU PLAN DE PAYSAGE LE PROJET DE TOUS

Reunion publique dans le cadre de la concertation SCOT - Plan de Paysage (novembre 2021)

LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU PLAN DE PAYSAGE

PAYSAGE ET SENSIBILISATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ACTIONS

- Encourager la découverte et la connaissance des paysages du territoire par ses différents acteurs
- Renforcer le savoir-faire et sensibiliser les acteurs communautaires : compétences territoriales, milieu associatif, campagnes de communication sur l'identité visuelle/la reconnaissance du territoire, former aux nouvelles approches du paysage (valeur économique, valeur sociale), etc.
- Poursuivre et animer la démarche
- Encourager les initiatives locales, associatives et citoyennes, donner envie de participer et d'être acteur du changement
- Porter une réflexion sur la gouvernance du paysage

Exemples d'actions : mettre en place des formations, créer un site internet dédié, page sur les réseaux sociaux, mettre en place un poste de paysagiste qui s'assure de la mise en œuvre du Plan de Paysage, revue de projets annuels, conférences, ciné-débat, sortie thématique avec associations, ateliers participatifs, sorties scolaires, créer des associations autour du paysage et des commissions citoyennes, animations, interventions temporaires (land art, ateliers découvertes...), mettre en œuvre des expositions impliquant les acteurs locaux, etc.

Un projet synthétisé et cartographié

Renforcer les centralités et les quartiers d'habitat par l'insertion du végétal et les mobilités douces

- Les centralités
- Les quartiers d'habitat

Créer un réseau d'îlots paysagers et ses continuités, lignes directrices des mobilités douces

- Les sites prioritaires pour la création de parcs urbains
- Les continuités paysagères à créer

Valoriser la visibilité des fronts d'activités depuis les axes routiers et requalifier les espaces publics des ZA

- Les Zones d'Activités économiques

Conforter le réseau de transports en commun en continuité des mobilités douces

- De la mer...
- ...A la ville

Interdire l'extension de l'urbanisation et préserver les milieux naturels et les espaces agricoles

- Les milieux naturels
- Les espaces agricoles

Préserver et reconstruire les écoulements naturels des cours d'eau

- Les cours d'eau et ravines

Redonner aux villes et à l'Agglomération la pleine capacité d'agir sur leur littoral

- Les espaces urbains littoraux

Identifier et donner à voir l'identité paysagère de Cap Excellence

- Les portes d'entrées

0 2 km

Birmingham, Friche de Baie-Mahault, La Gabarre, Aéroport, Jardin d'Essai, Morne CHU, Place de la Victoire, La Marina/Blanchard

15

OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Dans 46 pays, les femmes occupent aujourd'hui plus de 30 % des sièges dans au moins une chambre du Parlement national

Dans le conseil communautaire, 50% des élus et 50% des Vice-Présidents sont des femmes





OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution



6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Demande de convention au SMGEAG pour la mutualisation de la base de données SIG sur les réseaux d'eau

■ Pistes d'amélioration proposées :

- GEPU
 - PV de transferts communes => Agglomération sont signés
 - PV de transferts Agglomération => SMGEAG sont délibéré et signés par Cap Excellence mais reste en attente de la signature du SMGEAG
- GEMAPI
 - Accompagnement concertation dossier PAPI Cap Excellence

■ Action programmée:

- SS action 2 de l'action E1 du PCAET: amorcer une démarche d'adaptation des réseaux vulnérables



6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs contribue à l'action **15.8** D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.

Contribue à l'action



■ Opération d'extraction des Espèces Exotiques Envahissantes du canal de Belle Plaine aux Abymes :

- Consultation pour la mission d'AMO du 10 au 25 mars 2022 et notification de SUEZ Consulting le 19 mai 2022
- Signature, le 9 novembre 2022, de la convention Etat - France Relance portant attribution d'une subvention à hauteur de 33% à Cap Excellence.
- Signature, le 30 novembre 2022, de la convention Etat – Coup de poing portant attribution d'une subvention à hauteur de 27% à Cap Excellence.
- Accord subvention Office de l'eau à hauteur de 30% à Cap Excellence (convention à signer)
- Réalisation des phases :
 - Phase 1 – Etat des lieux
 - Phase 2 – Concertation
 - Phase 3 – Méthodologie d'intervention
 - Phase 4 – Consultation des entreprises (en-cours)
- Programmation démarrage des travaux début-mars 2023



■ Coût des actions : 300 k€ d'investissement





OBJECTIF 7 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sur le territoire de Cap Excellence, la production d'énergie représente 10% des émissions de gaz à effet de serre (19% si on exclut les déplacements aériens).





7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Cap Excellence est lauréat avec la Ville de Baie-Mahault de l'appel à projet AAP Palétuvier. Cela permettra d'obtenir:
 - Un financement à 70% d'un poste d'économe de flux,
 - Un financement à 50 % d'appareil de mesure des consommations
 - Un financement à 50% d'études d'optimisation énergétique
- Action bornes : Etudes de faisabilité pour l'installation de bornes sur les quatre principaux sites de Cap Excellence

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Relayer aux usagers et aux acteurs économiques, les dispositifs d'aide à la transition vers les mobilités alternatives, notamment les accompagnements financiers (CEE)
- Mise en place de la Convention de mise en œuvre des actions "EnR" du PCAET (partenariat Guadeloupe EnR)
- Installation d'équipement de mesure des consommations et de gestion énergétique des bâtiments
- Mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique prévu au PPI MDE
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques photovoltaïques

■ Actions programmées :

- Fiche action C1 du PCAET : Améliorer la performance énergétique des constructions neuves et en réhabilitation dans l'exercice des compétences des villes membres et de l'agglomération
- Fiche action C2 du PCAET : Accompagner la population et les acteurs économiques de Cap Excellence dans la mise en œuvre d'actions de MDE co-financées





7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

■ Pistes d'amélioration proposées dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- Identifier les projets pertinents de production photovoltaïque d'autoconsommation collective sur le territoire et amorcer leur mise en œuvre
- Engager une action mutualisée de valorisation des toitures de CAP Excellence et des communes membres (fournir un accompagnement, technique, juridique sur le montage d'opérations confiées en exploitation à des opérateurs privés à court et moyens terme)
- Accompagner le développement des EnR sur le territoire en étant accompagnés par un opérateur dédié

■ Actions programmées:

- Fiche action C3 du PCAET : Encourager le développement de l'autoproduction / autoconsommation sur le territoire
- Fiche action C4 du PCAET : Accompagner le développement des EnR sur le territoire au travers de l'action de la SEM Guadeloupe EnR





7.3 : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

- **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**
 - **Atelier de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les villes avec les conseillers France Rénov**
 - Réalisation de trois ateliers de sensibilisation (un par ville membre) animés par les conseillers France Rénov.

	Pers. rencontrées	Pers. accompagnées
Les Abymes	10	4
Pointe-à-Pitre	15	0
Baie-Mahault	40	3

■ **Coût des actions:** Fonctionnement : 0 €

■ **Pistes d'amélioration proposées :**

- Renforcer la communication en amont des manifestations

■ **Actions programmées :**

- Fiche C2 du PCAET : Accompagner la population et les acteurs économiques dans la mise en œuvre d'actions MDE co-financées
- Signature d'une convention de partenariat avec le CAUE, qui porte le programme SARE et emploie les conseillers France Rénov



OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

Le taux de chômage mondial en 2017 était de 5,6%, contre 6,4% en 2000



- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 %
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif



- « **Cap Entreprise** » : croissance du dispositif d'appui au petites entreprises du territoire
 - ✓ + 350 contacts mails et téléphone
 - ✓ +de 60 entreprises ont intégrées le dispositif dans des secteurs très variés : services aux entreprises, agro transformation, nouvelles technologies, artisanat, commerce etc.
 - ✓ 20 entreprises sorties avec de nouvelles stratégies, des conseils et des outils
 - ✓ 61 entreprises du territoire en cours d'accompagnement

CAP ENTREPRISE

Accompagner et structurer durablement

- **Lancement des Accélérateurs Tous-Gagnants composés des dispositifs :**
 - ✓ **Emergence** (permettant de former, conseiller et mettre en réseau les porteurs de projet sur les 7 QPV du territoire de Cap Excellence – cibles 30% de jeunes de moins de 30 ans et 65% de femmes) – réalisation de 2 Masterclass composés de 15 accélérés
 - ✓ **Création** (permettant d'accompagner la sécurisation, la consolidation et le développement des entreprises)



- **4 programmes d'appui aux entreprises en activité** : la pépinière d'entreprises - l'Hôtel d'entreprises - Le Club Audacia - Le LABEL Incubateur FRENCH TECH TREMPLIN 2021



- 8.1 *Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 %*
- 8.2 *Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre*
- 8.3 *Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers*
- 8.4 *Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement*
- 8.5 *D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif*



- **Participation au concours BE A BOSS** permettant de récompenser les femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat (partenariat financier, technique, logistique...)
- Mise en réseau des startups avec les décideurs et acheteurs locaux lors du **Salon des Maires et des collectivités de la Guadeloupe**
- **Poursuite du développement des partenariats permettant le développement et la promotion des entreprises** (French tech guadeloupe - Guadeloupetech - Technopole Archipel Guadeloupe 5.0 - Village francophone - Be a boss - Big up for start up)
- **Accueil d'apprentis au sein de notre communauté d'agglomération Cap Excellence** (alternants, stagiaires...)



8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- **AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE / AUDACIA CONNECT / RENAISSANCE**

- Programmes d'aide à l'accompagnement et à l'appui des entreprises afin de les consolider et leur donner ainsi la possibilité de créer des emplois

- **AGROPARK**

- Programmation pour la valorisation du savoir faire local alimentaire et du patrimoine végétal

■ Coût des actions

- Fonctionnement : 13.000 €

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Actions pour la valorisation des cheffes d'entreprises et entrepreneures
- Meilleure communication auprès des touristes





OBJECTIF 9 : BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Dans les pays en développement, à peine 30% de la production agricole fait l'objet d'une transformation industrielle. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre s'élève à 98 %. Cela semble indiquer qu'il existe de grandes opportunités pour les pays en développement dans l'agro-industrie



9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.



- **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**
 - SCoT : Réalisation Schéma d'aménagement commercial, artisanal et logistique
- **Pistes d'amélioration proposées :**
 - A venir : Réalisation d'un inventaire obligatoire des ZAE



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE



9.c : Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants aient accès à Internet à un coût abordable



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Mise à disposition de fournitures pour réseaux wifi pour différents sites de Cap Excellence: 7 250€
- Mise à disposition de bornes wifi pour la route du rhum: 2 500€
- Renouvellement de notre licence zoom : 5 700€
- Hébergement du serveur SIG: 5 600€
- Mise en œuvre du portail familles: 22 000€

■ Coût des actions

- **Fonctionnement: 21k€**
- **Investissement: 22k€**





OBJECTIF 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

La protection sociale a été considérablement étendue dans le monde, mais les handicapés ont jusqu'à cinq fois plus de chances que la moyenne d'engager des dépenses de santé catastrophiques

En 2016, plus de 64,4% des produits exportés par les pays les moins avancés vers les marchés mondiaux étaient soumis à des droits de douane nuls, soit une augmentation de 20% par rapport à 2010



10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- La politique budgétaire de Cap Excellence intègre les prévisions de crédits dédiés aux actions sociales mises en œuvre pour les agents:
 - Parts variables
 - Tickets restaurants
 - Charges pour les organismes sociaux
- D'autres crédits sont prévus pour la médecine du travail et l'accompagnement psychologique des agents





OBJECTIF 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

L'urbanisation rapide exerce une pression sur les réserves d'eau douce, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets, le cadre de vie et la santé publique

Les villes n'occupent que 3 % de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de 70 % de ses émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80% de l'énergie mondiale



11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Adoption du Programme Local de l'Habitat, de la Convention Intercommunale d'Attribution et de la Charte de Relogement
- Poursuite de l'élaboration du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
- Objectifs communs et partagés avec l'ensemble des partenaires de démolir plus de 1000 logements dégradés, de minorer les loyers, d'accompagner le relogement de plus de 900 ménages vers des logements de qualité, et de produire une offre en logements abordables

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Déploiement de dispositifs opérationnels d'amélioration de l'habitat privé et des copropriétés dégradées



11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

ZAE de Dugazon de Bourgogne

- Les travaux de requalification lancés en 2019 (mandataire SEMAG) vont permettre une meilleure visibilité et une valorisation du secteur accrue à travers notamment l'établissement d'une signalétique appropriée, l'amélioration de la desserte via les transports en commun, et le développement d'autres activités.
- En 2022, les travaux ont pu être achevés pour les lots suivants :
 - Terrassements, Réseaux humides/réseaux secs, Trottoirs bétons, Bordures, Enrobés

Coût des actions

➤ Investissement

	Montants engagés en 2022 TTC	Réalisés	
Travaux	7 947 156 €	5 151 000 €	65 %
Etudes	1 460 000 €	1 143 000 €	78 %
Frais Divers	900 000 €	730 000 €	81 %
TOTAL	10 307 156 €	7 024 000 €	68 %



Mise en œuvre des enrobés rue du cadastre



11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

ZAE de Pointe-à-Pitre

- Dans le cadre des travaux de requalification (mandataire SEMAG) de la ZAE de Pointe-à-Pitre, il a été décidé d'orienter les travaux sur la requalification de l'entrée de ville (rue Lamartine, Quai Lefebvre)
- Des travaux prioritaires ont permis de réaliser un plateau surélevé à l'entrée de la rue Lamartine
- En 2022, les études ont permis :
 - La Validation du PRO/DCE du projet en COTECH puis COPIL
 - La levée les contraintes réglementaires (loi sur l'eau)
 - La publication du DCE
 - L'ouverture des plis du marché de travaux

■ Coût des actions

➤ Investissement

	Montants engagés en 2022 TTC	Réalisés	
Travaux	7 947 156 €	5 151 000 €	65 %
Etudes	1 460 000 €	1 143 000 €	78 %
Frais Divers	900 000 €	730 000 €	81 %
TOTAL	10 307 156 €	7 024 000 €	68 %



11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

ZAE de La Jaille 1

- Dans le cadre des travaux de requalification (mandataire SEMGA) il a été identifié suite à un diagnostic la possibilité d'améliorer significativement la sécurité piétonne, routière, les accès.
- En 2022, les études ont permis :
 - Valider le PRO/DCE du projet de la Jaille 1 en COTECH puis COPIL
 - Poursuivre la levée les contraintes réglementaires (loi sur l'eau)
 - Poursuivre le partenariat SEMAG/Routes de Guadeloupe pour l'études des deux projets concomitants

Coût des actions

➤ Investissement

	Montants engagés en 2021 TTC	Réalisés	
Travaux	3 065 903,17 €	392 000 €	173 %
Etudes	657 000 €	424 000 €	65 %
Frais	200 000 €	128 000 €	64 %
TOTAL	3 922 903,17 €	556 738, 25 €	14%



Illustration du projet



11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

ZAE de Beausoleil 1

- La communauté d'agglomération Cap Excellence, au travers sa compétence développement économique, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) de Beausoleil, à Baie-Mahault. Au terme du diagnostic faisant ressortir les priorités, et en adéquation avec le mandat de l'opération, il a été décidé de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la ZAE sur le secteur de Beausoleil 1. Les travaux consisteront à régler la problématique d'assainissement des EU et des EP, traiter les espaces publics de manière qualitative en sécurisant les cheminement piétons et en structurant la voirie (création d'espaces verts, reprise de l'enrobé, création de stationnement, accès aux transports).
- La signalétique de la ZAE sera renforcée pour améliorer l'identité de la zone.
- Une complétude du dossier loi sur l'eau est en cours. Un démarrage des travaux est envisagé au 2ème trimestre 2023

Coût des actions

Investissement

	Montants engagés en 2021 TTC	Réalisés	
Travaux	1 603 275,95 €	197 000 €	12 %
Etudes	542 000 €	334 000 €	61 %
Frais	175 000 €	99 000 €	57 %
TOTAL	2 320 275,95€	630 000 €	27 %



11.2 *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées*



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

■ Formation écoconduite

- Réalisation de deux sessions de formations écoconduite en interne ayant permis à 12 agents de réduire leur consommation de carburant mais aussi d'adopter une conduite plus sûre
- Pour la première fois une session "élus" a également été effectuée et 3 élus sont maintenant formés à l'écoconduite.

■ Coût de l'action

- Fonctionnement : **3743,25 €**



11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Travaux de mise en conformité routière sur les routes d'intérêt communautaires (bouchage de trous, ornières et nids de poules - Réfection de gardes corps sur la rue de l'Université)

■ Coût des actions

- Fonctionnement 29 700€ TTC

■ Action programmée:

- 1 ère tranche de travaux de mise en conformité de la signalisation de police sur les 5 ZAE en gestion directe par CAP Excellence ainsi que sur les routes d'intérêt communautaire.



971-200018653-20230329-20230302399-DE



11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGADD

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Délibération validant le projet de promenade verte et bleue (tracé, station prioritaires)
• Cartographie des circuits de transport scolaire interurbain via le SIG communautaire
• Contribution de Cap Excellence à l'organisation du transport public scolaire d'élèves résidents du territoire :
- Mise à disposition du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul-de-Sac Marin d'un guichet d'accueil, pour sa campagne 2021-2022 d'inscription au service de transport scolaire urbain.
- Mise en œuvre, pour la Région, de la campagne 2021-2022 d'inscription au service de transport scolaire interurbain, au bénéfice de près de 600 élèves-usagers.
- Contribution à la mise en œuvre de la relation à l'utilisateur du transport scolaire interurbain

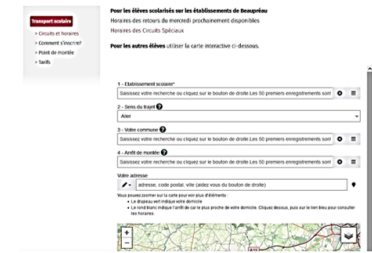
Pistes d'amélioration proposées :

- Dans le cadre du futur Portail famille de Cap Excellence, proposer aux usagers du transport scolaire interurbain une offre de services dématérialisée.



Exemples de dispositifs de dématérialisation des inscriptions et des paiements

Exemple de dispositif d'inscription mis en place par « Mauges Communauté » (2/3)



COMMUNIQUE: CAMPAGNES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES TITRES DE TRANSPORT POUR LE SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'ANNEE 2021/2022. Includes contact info for Eric JALTON and website www.capecellence.net

11.2 *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées*

11.3 *D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays*



■ Actions programmées

- Fiche action B1 du PCAET: Accompagner la mise en œuvre d'aménagements favorables au développement d'une mobilité peu ou non polluante
- Fiche action B2 du PCAET: Réduire les émissions des transports urbains et accompagner les transporteurs aux changements d'usages
- Fiche action B3 du PCAET: Mettre en place une communication spécifique à la mobilité afin de favoriser un report modal significatif vers les mobilités alternatives

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions du SMT (PDM) en lien avec les objectifs du PCAET
- Contribuer à la mise en place du cadre conventionnel de délégation partielle de la compétence transport scolaire interurbain
- Concourir à la mise en place et à la gestion du dispositif de dématérialisation de la relation avec l'utilisateur du transport scolaire interurbain





11.3 *D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays*

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• Organisation des ateliers des territoires sur la thématique « mieux aménager avec des sols vivants »

➤ **Objectif** : porter une réflexion sur la structuration d'une stratégie foncière intégrée avec le développement économique et la préservation des milieux naturels vulnérables.

- Réunion de lancement le 27 janvier 2022
- **Ateliers N°1 le 22 et 23 mars 2022** : partager l'état des lieux et les enjeux sur les sols de l'agglomération.
- **Atelier N°2, les 28 et 30 juin** : décliner la stratégie en pistes concrètes et la spatialiser sur les sites de projet identifiés et priorisés lors de l'Atelier 1
- **Atelier n°3 les 13 et 13 octobre 2022**: définir les actions et préfigurer la feuille de route
- **Réunion de restitution, le jeudi 16 février 2023**: présentation des 39 fiches actions récapitulant des actions sectorielles pour chaque secteur de projet regroupées par thématique.

■ Actions programmées

- Signature d'une convention avec l'Etat pour la mise en en place d'un comité de pilotage annuel de suivi de mise en œuvre des fiches action des ateliers des territoires pendant 5 ans.



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGST

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• Renaissance:

- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre déconstruction-désamiantage
- Lancement de la maîtrise d'œuvre reconstruction de la façade à l'identique
- Démarrage des travaux de déconstruction-désamiantage

• Centre des arts:

- Lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la reprise des travaux et le choix d'un mandataire dans le cadre d'un marché de conception réalisation
- Lancement l'étude de reprogrammation du centre des arts

■ Coût des actions : Investissement 17 000 K€ TTC

■ Action programmée:

- Fiche action F2 du PCAET: protéger, développer les espaces de respiration dans les zones urbaines, intégrer la nature en ville et déminéraliser certains espaces urbains



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Ex-Cinéma de la Renaissance

- Le projet de l'Ex-cinéma LA RENAISSANCE, dont la façade est inscrite aux Monuments Historiques a concerné le désamiantage et la démolition en 2022. La reconstruction de la façade à l'identique est prévue en 2023.
- L'année 2023 devrait permettre de notifier les marchés de restauration des éléments patrimoniaux, et de reconstruction de la façade.

■ Coût des actions

➤ Investissement

	Montants engagés en 2022 TTC	Réalisés	
Travaux	759 707,61 €	741 074,04 €	98 %
Etudes	24 800,38 €	16 544,14 €	67%
TOTAL	784 507,99 €	757 618,18 €	97%



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Centre des arts:

- Le chantier de la rénovation du centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre est à l'arrêt depuis plusieurs années. L'année 2022 a été consacrée à la construction d'un dossier pour l'achèvement du projet par le biais d'un marché global de conception-réalisation compte tenu de la complexité.
- Dans cette configuration de marché, la collectivité se fera appuyé par un Assistant Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO).

Coût des actions

Investissement

Montants engagés en 2022 TTC	Réalisés		
Travaux	75 857,66 €	2 278,50 €	3 %
Etudes	104 396,15 €	103 496,15 €	99%
TOTAL	180 253,81 €	105 774,65 €	59%



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Pavillon l'Herminier

- Dans le cadre de la compétence promotion touristique, la Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE s'est engagée dans le projet d'aménagement du Pavillon l'HERMINIER situé à Pointe-à-Pitre. Cet édifice, inscrit aux Monuments Historiques, a vocation à accueillir l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI).
- Pour mener à bien ce projet, Cap Excellence a été accompagnée par la Direction des Affaires Culturelles pour la réalisation de l'étude sanitaire visant à confirmer l'état du bâti et ses opportunités.

■ Coût des actions

➤ Investissement

	Montants engagés en 2022 TTC	Réalisés	
Travaux	0, 00 €	0, 00 €	0 %
Etudes	12 805 €	0,00 €	0 %
TOTAL	12 805 €	0,00 €	0 %



11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets



■ Actions programmées:

- Fiche action E1 du PCAET: préparer la réorganisation du territoire pour assurer la protection des biens et des personnes [...] sur la base des effets attendus et territorialisés du changement climatique
- Axe G du PCAET: amélioration de la qualité de l'air: 4 actions programmées sur la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Evaluation environnementale stratégique du SCoT
- Evaluation environnementale du PCAET



11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.



■ Poursuite de l'élaboration du Plan de paysage

- Validation technique de la phase 1, correspondant au Diagnostic paysager (mise en œuvre de la comitologie et d'Ateliers thématiques, de réunions de concertation)
- Mise en œuvre et validation technique de la phase 2, relative à la définition des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) et du projet synthétisé (mise en œuvre de la comitologie et d'Ateliers thématiques, de réunions de concertation)
- Lancement de la phase 3, visant à définir le programme d'actions du Plan de paysage (mise en œuvre de la comitologie et d'Ateliers thématiques, de réunions de concertation)



Stand de concertation à Pointe-à-pitre - mars 2022



Stand de concertation aux Abymes - mars 2022



Stand de concertation à Baie-Mahault - mars 2022



Atelier de travail à Taonaba - commune des Abymes - juin 2022

11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Les déchets verts issus de la tonte et de l'élagage sont acheminés vers un centre agréé pour être valorisés. Le paiement des factures du titulaire du marché d'espaces verts est conditionné par la présentation des pièces justificatives permettant de tracer les déchets verts.
- Périmètres d'intervention : ZAE de la Marina Pointe à Pitre – ZAE de La Providence aux Abymes – Pole technique de Grand Camp – Axe Ignace quartier de l'Assainissement – Centre des Arts et de la Culture de Pointe à Pitre

■ Coût des actions

Fonctionnement 312 000€ TTC

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Poursuite des actions précitées, réalisées en 2021



11.a : Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Réunion de préfiguration sur les **Règlements Locaux de Publicité communaux** avec les villes membres sur l'opportunité de la mise en place d'un **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**
- Poursuite de l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territorial**

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Transférer la compétence pour Mettre en œuvre un **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**

■ Action programmée:

- Validation du SCoT
- Validation du PCAET





OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Plus d'1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable. L'utilisation excessive de l'eau contribue au stress hydrique qui touche la planète. L'eau est une ressource gratuite mais les infrastructures nécessaires à son acheminement coûtent cher.

Malgré des progrès technologiques qui ont permis de favoriser les rendements énergétiques dans les pays de l'OCDE, la consommation en énergie devrait à nouveau augmenter de 35 % d'ici à 2020. La consommation énergétique du secteur commercial et la consommation domestique enregistrent les taux de progression les plus importants, derrière le transport

Chaque année, on estime qu'un tiers de tous les aliments produits, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes finit par se décomposer dans les poubelles des consommateurs et des détaillants ou se détériore en raison de mauvaises pratiques de transport et de récolte.

Deux milliards de personnes dans le monde sont en surpoids ou souffrent d'obésité.

La dégradation des sols, le déclin de leur fertilité, l'utilisation excessive de l'eau, la surpêche et la détérioration des fonds marins sont autant de facteurs qui amenuisent les ressources naturelles et leurs capacités à produire des aliments





12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



DGADD



■ Action réalisée

- Nov 2022 : Désignation du bureau d'études chargé d'accompagner Cap Excellence dans la construction d'une stratégie et d'un plan, d'actions Economie Circulaire

■ Coût en investissement : 39 825 € H.T

■ Action programmée:

- Action D1 du PCAET: accompagner les mutations des modes et des types de production et de consommation
- Action F1 du PCAET Préserver les espaces naturels existants et la biodiversité associée et restaurer les zones altérées



12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



DGADD

■ Actions programmées

- Axe H du PCAET: accompagnement au changement et communication
- Programme de communication présenté aux élus de la commission TEE de Cap Excellence (2022/2026)
- Mise en œuvre de la convention EDD (Education au Développement Durable) signée avec le Rectorat





OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Vu les concentrations actuelles et les émissions continues de gaz à effet de serre, tous les scénarios sauf un montrent qu'à la fin du siècle, l'augmentation de la température globale dépassera 1,5 degré Celsius par rapport à la période allant de 1850 à 1900.

Le niveau moyen des mers devrait augmenter de 24 à 30 cm d'ici à 2065 et de 40 à 63 cm d'ici à 2100. La plupart des effets du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si l'on met fin aux émissions

Les émissions ont augmenté plus rapidement entre 2000 et 2010 que durant chacune des trois décennies précédentes



13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



DGADD

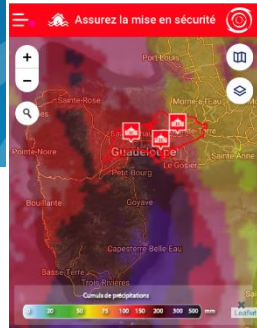
▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Validation de la stratégie d'adaptation du PCAET par le conseil communautaire (2021)
- Rédaction du Cahier des charges pour l'élaboration du PICS
 - **L'élaboration d'un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) permet de définir un dispositif intercommunal de gestion de crise et une mutualisation des moyens et des compétences.**
 - Ce document définit une organisation de gestion des événements pour chaque commune de la communauté d'agglomération et une pour l'intercommunalité.

▪ Souscription a un service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques en temps réel : 7,2 k€

- Contractualisation le 29 juin 2022
- Formation des référents le 07 octobre 2022

predict 
Risques sous haute surveillance



▪ Pistes d'amélioration proposées :

- Accompagner les villes et contribuer à la réalisation des documents et outils de gestion de crise

▪ Actions programmées

- Validation du PCAET
- Action A2 du PCAET: Intégrer des prescription climat air énergie dans tous les document cadres et grands projets de Cap Excellence



13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES
 À LA LUTTE CONTRE
 LES CHANGEMENTS
 CLIMATIQUES



DGADD

▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

PAPI II : Dénouement de la gouvernance du PAPI des Grands-Fonds et élaboration du dossier de candidature du Cap Excellence 2024-2029 : 16 M€

- Réunions techniques et politiques pour dénouer le sujet du périmètre et de la gouvernance du PAPI des Grands-Fonds : 15/09/21, 13/12/21, 18/03/22, 01/04/22

- ➔ Approbation d'un 2nd PAPI à l'échelle de Cap Excellence
- Rédaction du dossier de candidature PAPI du territoire de Cap Excellence
- Approbation du dossier et dépôt du dossier de candidature avant le 15 fev
- Concertation des partenaires techniques et institutionnels (ateliers, copil, entretiens, courriers) et concertation du public



- Coût des actions : 16 M€ sur 6 ans (2024 – 2029)

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



DGADD

Travaux de mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou – Maitrise d'œuvre : 315 k€

- Transmission du cahier des charges et de la fiche de lancement de la mission de maitrise d'œuvre relative aux travaux de mise en conformité le 30 mars 2022
- Signature, le 02 juin 2022, de la convention portant délégation de Maitrise d'ouvrage de l'Etat à Cap Excellence d'attribuer, de piloter et de suivre la mission de maitrise d'œuvre relative aux travaux de mise en conformité.
- Signature, le 29 septembre 2022, de la convention Etat-FPRNM et BOP181 portant attribution d'une subvention à hauteur de 100% à Cap Excellence pour la mission de maitrise d'œuvre relative aux travaux de mise en conformité.
- Publicité, mise en concurrence et attribution du marché lors de la CAO du 21 novembre 2022 à EGIS
- Notification et démarrage des études de maitrise d'œuvre et de l'équipement d'un système d'alerte le 02 février 2023

▪ **Coût des actions : 315 k€**



13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



DGADD

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Favoriser la coopération entre les acteurs via des groupes de travail dédiés S'assurer de l'intégration et de la mise en œuvre des préconisations en faveur de l'atteinte des objectifs climat-air-énergie dans tous les documents cadres et grands projets de Cap Excellence
- Identifier et prioriser dans le budget les actions et projets à mettre en œuvre afin de réduire les émissions GES de l'agglomération et de faire face aux effets du changement climatique
- Evaluer le bilan des exercices budgétaires de l'agglomération au regard des décisions politiques en matière d'air, d'énergie et de climat
- Construire une stratégie de résilience fédératrice



13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

13 MESURES RELATIVES
 À LA LUTTE CONTRE
 LES CHANGEMENTS
 CLIMATIQUES



DGADD

Relevés post-cruie et submersion marine et propositions de travaux d'urgence

- En 2022, près de 140 relevés post-cruie réalisés dont 110 qui ont fait l'objet d'un nivellement :
 - Fev 2022 : 12 relevés (+ rédaction d'une note en lien avec les champs de compétence GEPU / GEMAPI)
 - Avril 2022 : 99 relevés
 - Aout 2022 : 9 relevés
 - Septembre 2022 (Fiona) : 20 relevés
- Note pour préparation entretien avec Ministre / Directeur de Cabinet du Ministre des OM avec propositions de travaux d'urgence
- **Appui à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire**
 - Appui à la prise en main du Porté à Connaissance Inondations (PAC)
 - Mise à disposition des données cartographiques sous CARTOCAP (outil)
 - Traductions techniques des évolutions réglementaires (Guide et formation)



CartoCap
 SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE



13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

■ **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**

- Action de sensibilisation lors de la route du rhum

■ **Pistes d'amélioration proposées :**

- Poursuite de l'intégration de la connaissance des aléas inondations terrestres et submersion marine dans l'aménagement du territoire
- Poursuite de la mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou
- Poursuite de la communication sur les bons comportements en cas d'inondation
- Poursuite des travaux pour l'aboutissement d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- Poursuite de l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux au nouveau quartier de PERRIN



13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Procédure de relevés post-inondation + acquisition du matériels nécessaire = 2k€ (Fonctionnement)
- Actualisation de la connaissance des aléas inondations terrestres et submersion marine
- Poursuite des discussions autour de la mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou = 10 k€ (investissement)
- Communiquer sur les bons comportement en cas d'inondation = 50 k€ (Fonctionnement)
- Etudes préalables pour l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux, à travers, notamment, la non-aggravation de l'inondabilité du secteur, l'intégration d'une trame verte et bleu et le déploiement d'une gestion intégrée des eaux pluviales au nouveau quartier de PERRIN = 150 k€ (Investissement)

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Réaliser des relevés post-inondation
- intégration de la connaissance des aléas inondations terrestres et submersion marine dans l'aménagement du territoire
- Poursuite de la mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou
- Poursuite de la communication sur les bons comportement en cas d'inondation
- Poursuite des travaux pour l'aboutissement d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- Poursuite de l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux au nouveau quartier de PERRIN





OBJECTIF 14 : CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les eaux côtières se détériorent en raison de la pollution et de l'eutrophisation. Sans efforts concertés, l'eutrophisation côtière devrait augmenter dans 20% des grands écosystèmes marins d'ici 2050

La façade maritime linéaire totale de Cap Excellence est de 65,5km





14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans

14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Etude en cours avec le CEREMA sur les formes urbaines littorales et la transposition de la loi littorale dans le cadre du volet littoral et maritime du SCoT

■ Actions programmées:

- Action F1 du PCAET Préserver les espaces naturels existants et la biodiversité associée et restaurer les zones altérées
- Fiche E2 du PCAET: Accompagner les acteurs de l'agriculture et de la pêche dans l'évolution de leurs pratiques conformes aux effets attendus du changement climatique





OBJECTIF 15 :
PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA
DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION
DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols

Plus de 80 % de l'alimentation des êtres humains est assurée par des plantes.



15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux



DGADD

■ Actions programmées:

- Action F1 du PCAET Préserver les espaces naturels existants et la biodiversité associée et restaurer les zones altérées
- Fiche action F2 du PCAET: protéger, développer les espaces de respiration dans les zones urbaines, intégrer la nature en ville et déminéraliser certains espaces urbains
- Action F4 du PCAET : Améliorer la gestion des milieux aquatiques

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants notamment avec la mise en œuvre de trames écologiques
- Promouvoir les projets de protection et de sensibilisation des zones humides (Aires éducatives,...)



15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres



DGADD

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Sur la base des diagnostics existants, identifier les zones à reboiser ou restaurer sur le territoire communautaire et élaborer un plan d'action multi partenarial afin d'initier des actions sur l'intégralité des zones identifiées
- Identifier et soutenir les projets de reboisement ou de restauration programmés ou en cours

■ Actions programmées :

Fiche action F1 du PCAET : Préserver les espaces naturels existants (mangroves, espaces forestiers...) et la biodiversité associée (trame noire...) et restaurer les zones altérées



15.5 : Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction



DGADD

■ Actions programmées:

- Axe F du PCAET: séquestration carbone et végétalisation
- Cartographier les zones à reboiser du territoire (mangrove et forêt marécageuse) au titre de la compensation carbone
- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire en réalisant un atlas de la biodiversité intercommunal
- Convention en cours d'élaboration avec le Parc National de Guadeloupe

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Mettre en œuvre des actions de reboisement organiser par Cap Excellence en lien avec le Parc National



15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.



DGADD

■ Opération d'extraction des Espèces Exotiques Envahissantes du canal de Belle Plaine aux Abymes :

- Consultation pour la mission d'AMO du 10 au 25 mars 2022 et notification de SUEZ Consulting le 19 mai 2022
- Signature, le 9 novembre 2022, de la convention Etat - France Relance portant attribution d'une subvention à hauteur de 33% à Cap Excellence.
- Signature, le 30 novembre 2022, de la convention Etat – Coup de poing portant attribution d'une subvention à hauteur de 27% à Cap Excellence.
- Accord subvention Office de l'eau à hauteur de 30% à Cap Excellence (convention à signer)
- Réalisation des phases :
 - Phase 1 – Etat des lieux
 - Phase 2 – Concertation
 - Phase 3 – Méthodologie d'intervention
 - Phase 4 – Consultation des entreprises (en-cours)
- Programmation démarrage des travaux début-mars 2023



■ Coût des actions : 300 k€ d'investissement

- Contribue à l'action **6.6** *D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs*



OBJECTIF 16 :
PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET
OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,
À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

DG

DGARM



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- 12 réunions des assemblées délibérantes (8 du conseil et 4 du bureau) tenues en visioconférence ou en format mixte présentiel et visioconférence.
- Une seule réunion du bureau ainsi que du conseil exclusivement en présentiel.
- Nombre de dossiers papier des assemblées en forte diminution, peu d'élus en sollicitant désormais.
- La direction de l'administration et de la coordination générales (DACG) privilégie systématiquement la transmission par voie numérique des documents, notamment une lettre affectée à plusieurs services.
- Décentralisation de l'utilisation du logiciel métier Sedit vers toutes les directions de Cap Excellence
- Accompagnement des DGAs par la DGARM à l'utilisation du logiciel Sedit
- Points budgétaires récurrents (volonté de décloisonner les missions de la DAF pour améliorer la transmission des informations financières)
- Signature des invitations à la commission finances via Xbus
- **CABINET**
 - Réunion de concertation élargie avec les élus des communes membres sur le PAPI
 - Participation des élus communautaires à la 104ème édition du congrès des Maires.



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux



DG

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Maintenance de 15 logiciels métiers: 67 000€
- Audit de cybersécurité et mise en place de moyens de cyberdéfense : 9500€
- Abonnement et renouvellement à 6 logiciels métiers: 15 600€
- Abonnement DPO (Délégué de la Protection des Données): 3 900€
- Mise en place d'Eurécia (logiciel RH): 21 000€



■ Coût des actions

- Fonctionnement: 96k€
- Investissement: 21k€



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

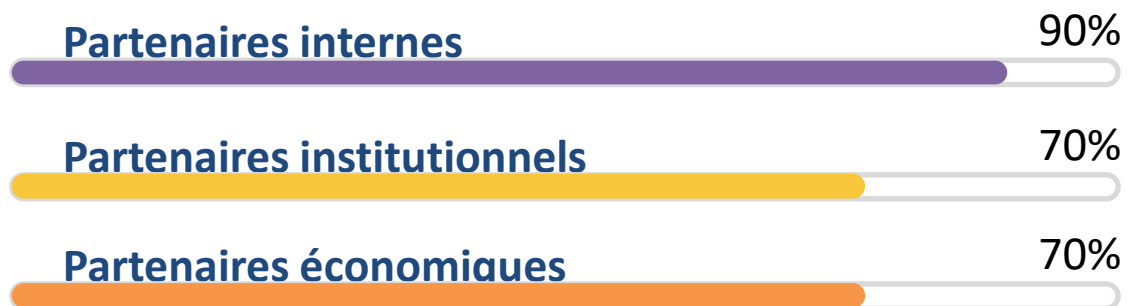


Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Observatoire Territoriale de Cap Excellence

La mise en œuvre de l'Observatoire Territorial de Cap Excellence vise à mesurer les dynamiques et disparités de notre territoire. Cette connaissance fine permettra aux différents acteurs du territoire (entreprises, institutions, société civile) de mener une politique territoriale adaptée aux besoins de la population, et de s'interroger sur les grands enjeux de demain.

Enquêtes menées



Partenaires internes	Partenaires institutionnels	Partenaires économiques
DG ; DGST DGADD ; DGASC DGARM ; DGATS DGAET ; DGPRU	Ville des Aymes, Ville de Baie-Mahault, Ville de Pointe-à-pitre ; CARL ; Rectorat ,Pôle Emploi ; Mémorial Acte ;URIOPSS/CR-OIH ;CCAS ; SAMU ; CAF Conseil Départemental ;CCIG ; DEAL ; CAUE ; DGFIP Université des Antilles ; CAGI Région Guadeloupe (DOREIG, CESR, ORSAG)...	CCIG; FTPE ; INSEE ; SAGPC ; MEDEF ; IEDOM SYNERGÎLES ; CGSS/URSSAF CPME Guadeloupe Chambre d'agriculture Grand Port Maritime de Guadeloupe Chambre des Métiers et de l'Artisanat ...



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

16 PAIX, JUSTICE
 ET INSTITUTIONS
 EFFICACES



DGARM

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Le conseil communautaire a approuvé, en mars 2022, la mise en place d'un schéma de mutualisation. 21 actions ont été retenues dont 9 à forts potentiels pour l'année 2022.
- Parmi celles-ci, les CLUBS (RH, finances, commande publique, juridique et assurance, SI, etc.) ont pour but d'aboutir à une amélioration de la qualité des services publics de notre territoire.
- La Direction de la mission performance territoriale anime et coordonne la mise en œuvre de 9 actions prioritaires
- Les CLUBS sont animés par l'une des 4 entités (Les Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et CAP Excellence) de manière collégiale.
- La gouvernance du schéma de mutualisation prévoit que la conférence des DG et la conférence des Maires examinent les actions et leur évolution.

■ Coût des actions

- Les coûts et économies sont négligeables pour le moment. La mutualisation nécessite du temps, les économies se réaliseront à moyen et long termes.

■ Pistes d'amélioration proposées :

- La communication des agents et des élus de CAP Excellence et des villes membres





16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision



▪ **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**

- CABINET
 - Accompagnement à la réalisation du forum des métiers du sport
- CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
 - Concertation des conseils citoyens et du grand public sur le projet de territoire de CAP Excellence.
 - Semaine de la Démocratie participative du 1 au 3 décembre 2022 autour des enjeux de la transition énergétique et écologique.
 - Déplacement de la Présidente du CODEV à la semaine européenne de la participation citoyenne
 - Avis du conseil de développement :
 - Sur le projet de territoire;
 - Sur le PCAET ;
 - Sur le Plan Paysage



OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le monde, 30% des jeunes sont des natifs numériques, qui utilisent Internet depuis au moins cinq ans





■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- **ADHESION A ATOUT France** : Agence de développement touristique de la France, elle est l'acteur incontournable de la mise en œuvre de la stratégie touristique nationale, partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises du tourisme. L'ensemble des équipes d'Atout France met son expertise à notre disposition pour conseiller et accompagner dans le développement de notre activité.
- Elle oriente également l'activité des acteurs du tourisme, et leur permet de s'adapter à l'évolution du contexte économique et des marchés. De même qu'elle favorise le montage de projets d'investissements, notamment via le programme France Tourisme Ingénierie. Atout France pilote différents labels et marques qualité, et propose des actions marketing et de promotion autour des marques mondiales de destinations afin de renforcer leur développement à l'international.
- **Budget = 3 466,58 €**



17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.16 : Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Concertation interne : rédaction des fiches action du PCAET
- Réunion de travail avec les chefs de projets PLH, SCoT, PAPI...
- Déclinaison des politiques de développement durable au sein du projet de territoire validé fin 2022

■ Action programmée:

- Sous action 2 de la fiche action A4 du PCAET: Organiser et animer le déploiement des actions, en lien avec la société civile, les structures associatives et privées du territoire
- Le schéma de mutualisation prévoit des achats groupés. Cette action sera portée par le CLUB commande publique

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Création d'un budget climat
- Utiliser une plate-forme interactive comme outil de gestion du PCAET
 - plateforme de gestion collaborative du PCAET. Elle nous permettra de collaborer, mesurer, suivre et communiquer sur la mise en œuvre du plan d'action du plan climat en interne comme en externe. une plateforme internationale, elle nous permettra de nous inscrire dans une communauté d'acteurs climat énergie vertueux.
- Proposer certains projets du plan climat en financement participatif



17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Participation à 11 manifestations en lien avec le public et les professionnels
- Stratégie de partenariats avec des acteurs économiques et techniques

■ Coût des actions

- **Fonctionnement : 15.000 €**

- CABINET

- Accueil de la délégation de l'ADCF sur le territoire
- Visites et échanges sur les projets structurants ;
- Accueil de la Directrice Général de l'administration outre-mer
- Visite et échanges sur le NPNRU ;
- Accueil de la DG de l'ANRU;
- Audition projet RUCAP – cofinancement ANRU

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Continuer la concertation en allant à la rencontre du public



ÉLÉMENTS MANQUANTS

- Ce rapport pourrait être complété avec les éléments des directions suivantes:
 - DGAET : Tourisme
 - DGATS
 - DGARM: Ressources Humaines et Commande Publique
 - DGST: Direction des équipements & des moyens généraux et Direction des espaces publics & des réseaux

